

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera |
| <b>Herausgeber:</b> | Schweizerische Gesellschaft für Geschichte   |
| <b>Band:</b>        | 22 (1972)  |
| <b>Heft:</b>        | 1  |
| <b>Artikel:</b>     | Le voyage en Autriche et en Russie du Vaudois Henri Monod-Boethlingk, 1815-1816                |
| <b>Autor:</b>       | Rapp, Georges  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-80670">https://doi.org/10.5169/seals-80670</a>          |

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE VOYAGE EN AUTRICHE ET EN RUSSIE DU VAUDOIS

## HENRI MONOD-BOETHLINGK, 1815-1816

Par GEORGES RAPP

«Nous arrivons fort tard à Bex, ayant été arrêtés par les neiges. On dit que nous avons de la peine à passer de St-Maurice à Martigny, où le vent a fait des amas de neige sur la route. Le Simplon est par contre très praticable.»

«Combien j'ai eu le cœur serré en te quittant ce matin, ma bonne Hélène. J'avais oublié un petit sac d'argent, je suis venu à pied le chercher depuis la commune du Pâquis, mais n'ai pas voulu rentrer dans ta chambre, craignant de t'affecter de nouveau. Qu'il me tarde de savoir comment tu es! Je t'en prie, écris-moi de suite à Milan, poste restante... Quand pourrai-je cesser de courir le monde? Je suis fatigué en commençant ce grand voyage. Que sera-ce à la fin?»

Ce message du 21 décembre 1815 est le premier d'une longue série de lettres qui relatent à sa femme, dont c'était la patrie, le voyage et le séjour en Russie de l'avocat Henri Monod, de Morges, fils du Landamann. Il avait alors 33 ans et figurait déjà parmi les notables du régime conservateur imposé au Canton de Vaud par les Alliés l'an précédent. Capitaine de la milice, membre de la Municipalité de Morges, du Tribunal du District et du Grand Conseil, il avait fait partie en 1812 de la députation de son Canton à la

Diète fédérale et devait y siéger de nouveau en 1817 et en 1830<sup>1</sup>. En 1831, il se vit confier par cette haute assemblée la charge importante de commissaire fédéral à Neuchâtel, lors des troubles suscités par l'équipée républicaine du lieutenant Bourquin. Sa carrière parallèle d'officier de milice, caractéristique des institutions helvétiques, le conduisit au grade de colonel de l'état-major fédéral et de membre du Conseil de guerre du Canton de Vaud. Il devait en obtenir, par ses attaches russes, l'équivalence dans les armées de Nicolas I<sup>er</sup>, avec agrégation à la noblesse indigène. Cette marque de faveur, relativement fréquente alors, était indispensable pour assurer à notre Vaudois le droit de recueillir plus tard en héritage, sur terre d'empire, le domaine foncier de Rüjen-Grosshof, en Livonie, but lointain de son voyage en 1816.

A la vérité, cette décision impériale n'était que fiction juridique: l'électicisme des monarchies d'ancien régime dans le choix de leurs cadres s'y prêtait. Pays sous-développé, comme nous dirions aujourd'hui, la Russie des tsars, de Pierre I<sup>er</sup> à Nicolas I<sup>er</sup>, et même plus tard encore, se montra particulièrement accueillante à l'égard des étrangers. Outre d'innombrables Allemands, quelques Suisses, surtout des Romands, y firent carrière après Le Fort, l'un des compagnons de Pierre le Grand: Jomini, Ribaupierre et d'autres, notamment F. C. de Laharpe, précepteur des enfants de Paul I<sup>er</sup> et beau-frère de notre voyageur. Ils avaient épousé deux des sept sœurs Boethlingk, d'une famille de riches marchands de St-Pétersbourg.

---

<sup>1</sup> Dans une lettre écrite à sa femme pendant la session de 1817 figure cette savoureuse remarque: «C'est bien chez nous en Suisse où vraiment l'habit fait le moine, comme dit le proverbe. Ne suis-je pas aujourd'hui *homme d'état*, car je suis habillé tout en noir, culotte courte et bas de soie, souliers à boucle, épée au côté: c'est ainsi que je vais me rendre à la Haute Diète, à Berne. Pour être à Morges *municipal* ou *membre du Tribunal* et à Lausanne *membre du Grand Conseil*, je n'ai qu'à ôter l'épée et remplacer la culotte par le pantalon. Ou bien j'endosse l'uniforme, prends le sabre à la place de l'épée, me voilà *militaire* et vais passer ma revue. Le jour suivant (hélas, jours qui reviennent trop rarement), en habit de burre et souliers ferrés, je vais faner, moissonner et vendanger. Notre garde-robe ressemble à celle d'un comédien.» *Souvenirs*, p. 166, citation – Les 495 lettres à sa femme figurent dans le Fonds Monod, déposé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, sous Pj 8.

Une cousine même du Landamann, Esther Monod, avait été gouvernante d'une princesse impériale, la grande-ducasse Hélène. Devenue par la munificence de ses maîtres dame de Rüjen-Grosshof, où elle résidait alors, elle avait épousé un Genevois, lui aussi au service de la Russie, le lieutenant-général Charles de Rath<sup>2</sup>, qui se résignait fort bien à vivre loin d'elle depuis de nombreuses années. En cette fin de 1815, si chargée d'événements, l'officier du tsar venait d'achever un séjour en Suisse romande. Nouveau propriétaire du domaine de St-Loup, au dessus de Versoix, il comptait revenir y passer la fin de ses jours. Pour l'instant, il regagnait la terre russe aux côtés de son «neveu» qui, dans ses «*Souvenirs*»<sup>3</sup> devait évoquer plus tard, non sans humour, l'origine de leur long compagnonnage :

«Ma tante de Grosshof se trouvait seule dans sa terre en Livonie. Les terres y avaient acquis alors beaucoup de valeur, les denrées se vendaient à un très haut prix depuis la guerre et ma tante avait fait de très grandes économies.

Dès le commencement de la Campagne de 1812, son mari, le général Rath, avait repris du service, s'était assez distingué dans cette fameuse campagne. L'empereur l'avait récompensé en lui donnant plusieurs ordres et une arrende, en Courlande je crois, pour 10 ans, qui rapportait au moins une douzaine de mille roubles par an. Outre cela, on prétendait qu'à Rüjen-Grosshof il avait un peu travaillé pour son propre compte et, de plus, que comme chef d'un corps d'armée et chargé des fournitures de ce corps, il avait fait là aussi d'assez bonnes affaires. Il paraît que cela est assez reçu en Russie, car ensuite il s'en est vanté. Enfin, ma pauvre tante (qui ne pouvait vivre avec le général et qui le regrettait toujours beaucoup lorsqu'il était loin d'elle), pour l'engager à revenir et pour reconnaître les soins qu'il avait donnés à sa terre, lui avait fait remettre par MM. Duval à Pétersbourg une somme de près de 60 000 roubles.

Elle avait certes bien manqué son but, car le général, devenu fort riche, ayant pris goût à son genre de vie indépendant, n'était rien moins que pressé de retourner auprès de sa femme, qui venait de se montrer si généreuse à son égard. Il lui avait même écrit assez durement qu'il ne pouvait retourner et depuis longtemps ma Tante m'écrivait lettres sur lettres pour

<sup>2</sup> D'une famille originaire de Nîmes, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1705, Simon de Rath (1766–1819) fit don à sa cité natale, d'entente avec ses sœurs Henriette et Françoise-Jeanne, de sommes importantes, qui ont permis la construction de l'actuel Musée Rath.

<sup>3</sup> Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Fonds Monod, Pb, p. 36.

me prier de la venir chercher et d'arranger ses affaires en Livonie. Je lui avais promis d'aller au printemps 1816 et elle m'avait remis 15 000 roubles pour mon voyage. Le général était venu passer quelque temps à Genève et venait très souvent nous voir à Morges. Il me témoignait toujours un très vif attachement et voulait absolument m'emmener voyager avec lui en Italie. Il me mit complètement au courant de sa brillante fortune, me montra un compte-courant de MM. Duval de Pétersbourg de près de 300 000 roubles. Là figuraient les 58 000 roubles que ma tante lui avait donnés. Il avait outre cela différentes créances, ajouta-t-il, puis son arrende. Alors, sauf l'arrende et les 58 000 roubles, il ne me communiqua pas quelle était la source du reste de sa fortune.

Il me dit que, se trouvant seul et isolé dans le monde (car il était brouillé avec ses deux sœurs non mariées et fort âgées), il avait le besoin de s'attacher à quelqu'un, qu'il se sentait les dispositions d'un Père à mon égard, que ne me dit-il pas! Je n'ai jamais connu de caractère plus communicatif, plus expansif, s'attendrissant plus facilement. Il était déjà un peu affaibli, plus par son genre de vie que par l'âge. Il n'avait guère que 51 ans, mais avait un principe d'hydropisie, ses jambes étaient souvent enflées.

Il fit à mon Père les mêmes communications. «Mon bien reviendra à votre fils, lui disait-il, je laisserai un legs à Sophie (ma sœur). J'aime à regarder votre famille comme la mienne. Regardez-moi aussi, je vous prie, comme de la famille». Tels étaient ses propos.

Nous lui répondions avec affection et reconnaissance, en lui disant que j'étais prêt à partir avec lui, à condition qu'au printemps nous irions ensemble à Rügen-Grosshof pour arranger les affaires de ma tante et revenir tous ensemble habiter la Suisse, les uns près des autres, etc.

Il le promit et le 21 décembre je partis avec lui...»

\* \* \*

«Nous n'avançons qu'à pas de tortue, écrit-il à l'étape de Sion, et quoique ce soit pour m'éloigner de toi, bien bonne amie, j'en suis fâché... Il pleut encore à verse. Il y avait tellement de neige entre St-Maurice et Martigny que nous avons cru ne pas pouvoir passer. Toutes ces contrariétés, jointes au chagrin de t'avoir quittée, ne me rendent pas couleur de rose. Il me tarde que les Alpes nous séparent: n'est-ce pas bien peu galant ce que je te dis là? En Italie, du moins je l'espère, nous pourrons aller plus vite...»

Le sport tel que nous l'entendons ne s'imposait guère alors pour le maintien de la forme physique. L'inconfort des déplacements, une traversée des Alpes en hiver, les éléments déchaînés y suffisaient.

---

«Comme on n'était pas sûr que le passage fût bon, note Monod à l'hospice du Simplon, à cause des avalanches tombées depuis deux jours, nous ne sommes partis de Brigue qu'à 7 h. Huit chevaux nous traînaient difficilement. La voiture était sur un traîneau, 6 hommes et 3 postillons avec nous, les premiers pour déblayer la route là où les avalanches étaient tombées. Le temps était clair, mais le vent parfois si violent que nous ne pouvions avancer... J'ai fait une partie de la route à pied. Il y a six postes de Brigue ici. Les mêmes chevaux nous ont menés, sans relais entre eux... Demain matin, nous partirons pour Domodossola, où il y a trois postes italiennes, qui sont le double des françaises...»

Si la régie des transports en Valais paraissait efficace, elle n'en dédaignait pas pour autant les profits accessoires de l'hôtellerie. «Les postes étaient alors entre les mains des premières familles du Valais, notera plus tard Monod dans ses *«Souvenirs»*. Un de Rivaz était maître de poste à St-Maurice. M. le Comte de Courten possédait l'auberge de Sierre, desservie naturellement par un subordonné. Il faisait boire là son vin, assez bon d'ailleurs, à fr. 3.- la bouteille. Nous voulumes aller loger à Brigue, dans un hôtel qu'on nous avait recommandé. Le postillon ne voulut absolument pas nous y conduire. «Il faut aller à l'auberge de M. le Baron (de Stockalper), j'ai ordre d'y conduire tous les voyageurs, nous disait-il». Or, nous savions qu'on y était fort mal. Nous eûmes toutes les peines du monde pour l'obliger d'aller à l'autre auberge, où nous fûmes fort bien: mais le pauvre aubergiste se plaignait de n'avoir personne. M. le Baron lui enlevait toutes ses pratiques, c'est-à-dire tous les voyageurs.»

Comme tous ses contemporains, Monod marque son admiration pour la fameuse voie napoléonienne, une des merveilles de l'époque. «La route jusqu'ici [Milan] est la plus belle que j'aie encore vue. Nous avons examiné en détail cette route du Simplon, qui de ce côté est encore plus admirable que de l'autre. Elle est au dessus de toute espèce de description. A tout moment, nous faisons arrêter la calèche pour en descendre et pour admirer ces magnifiques ponts et ces galeries étonnantes<sup>4</sup>.»

---

<sup>4</sup> «A la douane d'Iselle, écrira plus tard Monod dans ses *«Souvenirs»* (p. 39), on n'osa guère nous visiter. Le Général avait mis ses deux crachats (c'est français!). Je n'imaginais pas alors qu'il fit de la contrebande. Il me montra ensuite une caisse où étaient des montres par dou-

Avançant à petites journées pour ménager la santé fragile du Général, les voyageurs apprécient comme il convient le paysage de la région des lacs. «Je les ai trouvées [les Iles Borromée] cependant plus curieuses qu'agréables, écrit Monod... Le palais est dans le plus grand genre, de beaux tableaux, des mosaïques... tout est bâti à l'italienne, c'est-à-dire d'une architecture grandiose...» Le lac Majeur lui paraît «charmeur», mais la culture de la terre, sur ses rives, n'offre pas un coup d'œil agréable; ce sont des vignes arrangées en treilles, des figuiers, quelques lauriers, mais surtout des mûriers éternellement mutilés, qu'on taille pour qu'il pousse des petites branches dont les feuilles sont plus tendres et par conséquent meilleures pour les vers à soie.» Les effets de la guerre étaient encore visibles: à Sesto, le pont qui franchissait le Tessin à la sortie du lac était détruit et il fallait traverser la rivière en bateau.

Milan redevenue autrichienne montrait aussi de multiples traces de la grande tourmente qui venait de s'apaiser, mais moins visibles et plus subtiles. Monod se plaint de la cherté de la vie et des logements, aggravée par l'imminence d'une visite de l'empereur François et de sa cour: pour deux chambres médiocres, nos voyageurs durent débourser douze francs par jour. A la tête des affaires, un clan venait de chasser l'autre. Conservateur, mais attaché à l'indépendance vaudoise, Monod trouva dans la capitale lombarde, comme à Venise tôt après, la même hospitalité dans les milieux autrichiens que chez les partisans disgraciés du régime déchu<sup>5</sup>. «Peu après mon arrivée, raconte-t-il, je me suis fait con-

---

zaines et des chaînes et bien d'autres choses de fabrique genevoise. Que voulait-il faire de toute cette pacotille? Tout communicatif qu'il était avec moi, il n'a jamais osé me le dire. A ma connaissance, il a fait cadeau de trois ou quatres montres et de quelques chaînes, je ne sais si je dirai plus tard à qui, mais tout le reste est entré avec nous en Russie. Le naturel genevois montre toujours le bout de l'oreille, il a beau vouloir se déguiser en grand Seigneur. Les grands cordons firent passer la pacotille et l'on n'ouvrit pas la caisse. J'aurai peu à peu à en raconter du cher oncle!»

<sup>5</sup> Un passage d'une lettre de Monod à sa femme du 28 juin 1815 (il était alors en service comme capitaine aide-de-camp dans un état-major de brigade) illustre assez bien sa position politique du juste milieu. «J'ai dîné ce jour, écrit-il, avec tous les Neuchâtelois du bataillon de Marval, de MM.

duire chez Ciani, qui demeure près d'ici. Lorsqu'on m'a annoncé sans me nommer, il est venu d'assez mauvaise humeur, parce qu'il attendait des officiers autrichiens à loger. Il a été très surpris de me voir. Il a absolument voulu m'engager à aller loger chez lui, mais je n'ai point voulu quitter mon oncle, qui n'est pas bien... Je suis resté fort longtemps... Nous nous sommes raconté nos aventures depuis dix ans que nous nous étions vus... Le Prince Eugène l'a nommé baron, écuyer, etc. et il a fait toutes les campagnes d'Allemagne, russes, etc., accompagnant son maître comme premier aide de camp. Maintenant, il n'est plus rien. Son père est mort il y a deux ans, laissant une fortune assez considérable; un de ses frères continue le commerce...» Fort grand seigneur, l'un des particuliers les plus riches de Milan (loge à la Scala, 3 chevaux de selle, 4 chevaux de voiture dans ses écuries), Ciani, d'origine tessinoise, appartenait visiblement aux milieux libéraux, et Monod aurait volontiers accepté son hospitalité s'il n'avait craint de faire de la peine au Général qui, apparemment, était de l'autre bord. Deux fils de l'aîné des frères Ciani (lui-même Carbonaro), Giacomo (1776–1868) et Filippo (1778–1867) allaient d'ailleurs jouer un rôle fort actif chez les Carbonari, puis dans le mouvement libéral tessinois: l'un fut député à la Diète fédérale en 1841, puis conseiller national en 1858, l'autre fit partie

---

de Chambrier, Meuron, etc., et M. James de Luze. Comme c'est le jour que nous avons appris l'abdication de Bonaparte, tu penses qu'on a dû parler politique. Sur ce point, nous nous sommes entendus. Sur la plupart des autres, nous ne sommes pas d'accord. Les Messieurs déraisonnent tout autant dans leur sens que nos fougueux démocrates. Aussi les premiers me prennent-ils pour un Jacobin, les autres pour un Chouan. J'ai pris le parti de n'être bien ni avec les uns ni avec les autres. Ce qui me fait plaisir, c'est que, quoique je diffère beaucoup d'opinion politique (étrangère s'entend) avec la plupart de nos officiers vaudois et que je discute avec eux, ils me témoignent, ainsi que leurs soldats, beaucoup de confiance.»

Mais son conservatisme foncier apparaîtra plus tard, dans une lettre à sa femme du 17 janvier 1831. «J'avoue que j'aimerais assez être loin de Morges le 31 de ce mois, qu'on doit nommer cette fameuse Constituante, et j'espère bien n'en pas faire partie. Ce serait se faire du mauvais sang en pure perte. C'est un accès de fièvre que cette manie de vouloir réformer nos institutions en abolissant tout ce qui existe jusqu'à présent. Il faut que cette fièvre ait son cours. Jusqu'à maintenant, les meilleurs remèdes n'ont fait qu'arrêter.»

du Conseil d'Etat tessinois de 1847 à 1852 et participa à la campagne du Sonderbund comme quartier-maître cantonal.

Introduit dans le grand monde, Monod et son compagnon rendirent visite tôt après au comte Stackelberg<sup>6</sup>.

«Il connaît Laharpe, dont il m'a beaucoup parlé, écrit-il... Bubna<sup>7</sup>, que j'ai été voir, m'a aussi fort bien accueilli. Il paraît nous aimer, il m'a fait de grands éloges sur la manière dont notre canton s'était conduit. Il m'a beaucoup parlé de M. Pidou<sup>8</sup>, pour lequel il paraît avoir conservé infinité d'estime, et beaucoup plaisanté sur les préventions qu'il avait contre nous à son arrivée à Lausanne.

Nous avons été avant-hier dans une grande assemblée chez la Maréchale de Bellegarde [dont le mari, ancien commandant en chef sur le théâtre d'opérations d'Italie, était alors «Oberhofmeister» du prince héritier], où étaient réunis les princes, ducs, comtes, et leurs épouses, Metternich, Stahremberg, Ahremberg, Liechtenstein, Schwarzenberg, Wrbna, Bubna, etc., puis l'ancienne noblesse milanaise, dont le plupart s'étaient retirés dans leurs châteaux et qui reparaissent actuellement: la plupart ont une drôle de tournure. Ciani m'a fait faire la connaissance d'un autre monde, plus agréable, celui de la nouvelle cour. D'un côté roideur, hauteur, pauvreté et ennui; de l'autre aisance, prévenance, richesse et agrément.»

A la mi-janvier, quittant le beau climat, les superbes routes et les postes parfaitement servies d'Italie, Monod et Rath sont à Bruck, dans «la rude Allemagne». «Quel changement, notent-ils, c'est à la Ponteba qu'on l'éprouve: depuis là lenteur, pesanteur, l'opposé de

<sup>6</sup> Gustave, comte de Stackelberg, gentilhomme balte (1766–1850), conseiller intime et chambellan du tsar Alexandre I<sup>er</sup>. Il avait assisté au congrès de Vienne en qualité d'ambassadeur de Russie. Jugé «homme d'esprit et de capacité» par Pictet de Rochemont (lettre à Turrettini du 10. 11. 1814 dans *Correspondance diplomatique*, I, p. 203 et 311), «nerveux et sensible», il avait compté à Vienne, avec l'archiduc Jean et le Prussien Humboldt, au nombre des diplomates bien disposés envers la Suisse et Genève.

<sup>7</sup> Ferdinand, comte Bubna v. Littitz (1768–1825), officier général de haute capacité, ancien commandant de la division légère d'avant-garde de l'armée autrichienne, qui pénétra par surprise en Suisse en hiver 1813/14. Commandant en chef en Lombardie en 1818.

<sup>8</sup> Auguste Pidou (1754–1821), président de l'Assemblée provisoire vaudoise en 1798, conseiller d'Etat de 1803 à sa mort, deux fois Landamann et quatre fois député à la Diète, eut la plus grande part de responsabilité des affaires publiques lors de l'arrivée des Autrichiens en 1813 et de l'élaboration de la constitution vaudoise de 1814.

cette prévenance, de cette politesse excessive des Italiens, mais point de mendians, plus d'aisance chez le peuple, pour lequel on éprouve un sentiment de considération... Beaucoup de rapports entre ce pays et la Suisse.»

Une semaine plus tard, on les retrouve à Vienne. Ils s'y attarderont jusqu'à la première semaine d'avril, un peu à cause de la santé de Rath, réduite à un simple prétexte dès que le charme autrichien opéra, un peu à cause des avantages d'un florin déprécié<sup>9</sup>, qu'allégeaient encore les prix déjà inférieurs à ceux de Milan. «Il faut bien cela, observe notre épistolier, pour ces pauvres Autrichiens, dont les fortunes ont éprouvé un terrible échec par la réduction du papier. Ils vivent aussi, à ce qu'il me paraît, d'une manière fort simple et économique, à part quelques très grands seigneurs. Leur principal luxe est les équipages et la table.»

Logeant d'abord à l'auberge, ils finirent par s'installer en mars chez un jeune comte Valentin Esterhazy, dont la mère était une Hallwyl, de Berne. Le noble Hongrois leur avait offert le premier étage de son palais, contre un loyer dérisoire, pour qu'il ne fût pas dit qu'il le leur eût prêté. Les deux hôtes n'acceptèrent que cinq chambres, «fort belles et bien meublées».

Laissons maintenant trotter à son allure, pendant un bout de chemin, la plume de notre Vaudois. Denuée de toute prétention littéraire, ce n'était pas celle d'un sot. Les impressions toutes fraîches qu'elles expriment d'un premier jet ne manquent ni de piquant, ni d'intérêt:

«Le quartier est fort agréable, près des remparts, promenade très fréquentée et sur laquelle nous faisons un tour entre midi et une heure. De là

<sup>9</sup> Le florin autrichien avait été dévalué de 80% le 20 février 1811. Le 16 avril 1813, un nouveau papier-monnaie (Anticipationsschein) fut émis, qui se déprécia à son tour rapidement. La conclusion de la paix, l'acquisition de territoires relativement prospères et l'encaissement d'indemnités de guerre considérables, permirent cependant d'éviter la faillite. Une ordonnance du 1<sup>er</sup> juin 1816 prescrivit qu'aucune nouvelle émission de papier-monnaie à cours forcé n'aurait lieu et que le papier en circulation ne serait pas accru. Sa résorption étant confiée à une Banque nationale autrichienne nouvellement fondée, avec mission de gérer les fonds destinés à cet effet et que l'on attendait. Cf. H. C. HELLBLING, *Österreichische Verfassungs- und Verwaltungsgeschichte*. Wien, Springer-Verlag, 1956, pp. 333-34.

on se rend au Prater, qui est hors des faubourgs, par conséquent assez éloigné.

Le Prater dont j'avais tant entendu parler, est plus remarquable par la foule de beau monde qui s'y rend journellement, par l'élégance et le nombre des équipages, que par le local en lui-même, qui est assez mal entretenu comme tout ce qui est public à Vienne. Le terrain est si léger dans les environs qu'il faut être ou couvert de poussière ou crotté, et certes la boue de Vienne est bien autre chose que la boue de Paris, qui a tant de réputation...

Vienne est rempli d'une foule de superbes hôtels, qu'on a peine à apercevoir, parce que les rue sont extrêmement étroites. Les places publiques, laides, les bâtiments publics, églises, palais, théâtres, etc., anciens et négligés. On ne veut rien ici de nouveau. Ce qui n'était pas hier ne doit pas être aujourd'hui. Si quelque bâtiment tombe, on le reconstruira comme il était, avec ses défauts. On rétablit maintenant les fortifications de Vienne, que Napoléon avait fait sauter, sur la même place et avec les mêmes défauts qu'elles avaient. Et pourquoi des fortifications à Vienne, ce qui est ridicule? C'est parce que de temps en temps il y en a eu. Or il ne faut décidément point d'innovations. Voilà le système.»

«On pousse ce principe à l'excès ici, comme on a poussé le principe opposé en France. Ici c'est apathie, là bouleversement, révolution. Avec cette apathie extrême, on vit fort heureux dans ce pays. On est flegmatique, on mange et boit bien, on prend l'exercice qu'il faut, on fait peu d'excès, on n'aime point la gêne. Les plus grands seigneurs ont leur rassemblement d'hommes, vont très peu en société de femmes. Aussi, dans les assemblées, voit-on plus d'étrangers que d'Autrichiens, lesquels, en général, ont peu d'instruction et sont assez peu aimables. Les femmes leur sont infiniment supérieures, sous ces deux rapports. Tous les étrangers qui sont ici s'accordent à dire que nulle part il n'est possible de trouver autant de femmes charmantes, aimables et remplies de talents. J'ai pu en juger surtout à une fête que la Princesse Esterhazy a donnée l'autre jour. Après le thé, la société s'est réunie dans une jolie salle, où les personnes les plus distinguées de Vienne ont joué des scènes de comédie, de tragédie, en français et en allemand, d'opéra seria et buffa, enfin de ballets. Peu d'hommes, et encore étaient-ce des étrangers, le prince de Fürstenberg, les comtes de Vargemont, de Bombelle, d'O'Donnell. Par contre, une foule de dames, Liechtenstein, Esterhazy, etc., et qui jouaient comme on joue la comédie à Paris, la tragédie à Londres, chantaient comme en Italie et dansaient comme des dames de distinction doivent danser...<sup>10</sup>.»

---

<sup>10</sup> Cette société d'ancien régime, si fermement hiérarchisée, n'excluait pas la bonhomie des mœurs. Mieux elle y incitait, comme l'a finement observé Mme de la Rochejacquelein dans ses mémoires sur la Guerre de Vendée. «Je remarquai dans ces bals, écrira plus tard Monod dans ses *(Souvenirs)*

«Les salles de spectacle, au nombre de deux grandes et trois petites, sont horribles, petites, sales, mal éclairées. J'y vais fort régulièrement, je les préfère aux assemblées. La comédie est fort bien représentée, la tragédie

(p. 45), la politesse extrême et les prévenances de la haute classe à l'égard des autres et surtout de la classe inférieure. C'était là tout l'opposé de ce qui se passait dans nos républiques démocratiques où, si les deux sociétés se trouvent confondues dans un bal, les Dames de la première société font l'épaule à celles de la seconde. Que de fois ne l'ai-je pas vu à Genève et à Lausanne ! Dans nos Républiques où l'égalité est prêchée, on trouve dans la première classe de la société un dédain superbe pour tout ce qui est de la seconde et, dans celle-ci, jalousie et envie, et ainsi de classe en classe, c'est comme une cascade d'impertinences.»

«En Autriche, la politesse et la bienveillance se trouvent dans la classe supérieure à l'égard de l'inférieure et dans celle-ci respect à l'égard de l'autre.»

«Dans la Suisse démocratique, on est ainsi en état d'hostilité permanente. On attaque d'en bas et on se défend d'en haut.»

«Dans la monarchie absolue d'Autriche, chaque classe jouit tranquillement des avantages de sa position, dont on sent qu'on ne peut guère sortir. On s'y accoutume et on ne demande rien au-delà.»

Faisant un retour sur lui-même, «bien souvent, écrira-t-il encore plus tard (*Souvenirs* p. 36), au milieu du monde que j'étais appelé à voir, je ne revenais pas de mon étonnement de ce que moi, petit bourgeois d'une toute petite ville d'un tout petit pays, je me trouvais accueilli par les Grands Seigneurs comme si je l'avais été moi-même. A Pétersbourg, cela m'étonnait moins, vu les relations que j'y avais. En voyage, je le concevais encore. Mais à Milan, à Venise et surtout à Vienne, où les quartiers de noblesse fixent la société que vous pouvez voir ! Etre reçu là par les Esterhazy, Lichtenstein, Wallenstein, Fürstenberg, Trautmansdorf et autres Thondert en tronkh, et chez plusieurs d'une manière très intime et sur le pied de la plus parfaite égalité, il y a de quoi surprendre pour qui connaît Vienne...»

C'était alors un avantage d'être Suisse. Il régnait encore un certain prestige en faveur du caractère suisse, véritable illusion, mais une illusion qui acquérait plus ou moins de force, en raison de la distance plus ou moins grande dont on se trouvait de la Suisse.

Je ne sais si on avait oublié le 10 août, mais on parlait encore du passage de la Bérésina forcé en partie par les Régiments Suisses, et on parlait surtout de leur belle conduite à Paris, lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Il se reflétait peut-être un peu de cette auréole de gloire sur l'uniforme fédéral que je portais. On savait aussi que j'étais beau-frère de La-harpe qui, ayant été dernièrement au Congrès de Vienne, avait été accueilli par tous les souverains d'une manière distinguée, grâce à la faveur dont il jouissait alors auprès de l'Empereur Alexandre. J'étais de plus muni d'excel-

médiocrement, ainsi que les opéras; les ballets, charmants. Si on pouvait avoir la fureur de quelque chose, je dirais qu'à Vienne on a la fureur des spectacles. Du moins, toutes les salles sont pleines, quelque pièce que l'on donne. Mais malgré cette fureur, la pièce est-elle bonne et très bien représentée, à peine applaudit-on; est-elle mauvaise, même détestable, jamais de murmures, de signes d'improbation: le silence, voilà tout...»

Brève anecdote sur la passion viennoise pour la musique (9 avril):

«Nulle part on ne peut vivre plus agréablement qu'à Vienne, à mon avis, mieux qu'à Paris. J'aurais bien voulu te transporter quelquefois ici, mais surtout avant-hier au Prater. Quel spectacle! Quel air d'aisance et de bonheur a ce peuple! J'en suis dans l'admiration. Le soir, passant devant une église, j'entends de la musique, j'entre. Figure-toi un temple fort grand, rempli d'une telle foule qu'à peine puis-je avancer; tout le monde debout et chantant à mi-voix, en partie accompagné d'une orgue. Jamais musique ne m'a fait pareil effet. Pas un faux ton. Une justesse, une harmonie incroyable. Je suis resté en extase fort longtemps et j'ai presque oublié l'oratorio de la passion de Notre Seigneur, de Haydn, pour lequel j'avais un billet. Cet oratorio, exécuté par 300 musiciens, comme on ne peut le faire qu'à Vienne (c'était un seul coup d'archet), m'a moins touché que cette musique d'église, chantée par des centaines de gens du peuple...»

Les rencontres les plus diverses, dans le monde diplomatique et celui des réfugiés politiques, offrent à Monod des vues plus variées sur toute cette société danubienne. A Venise, il s'était rendu presque tous les jours dans la maison du gouverneur, le comte de Goës. A Vienne le voici en tête à tête avec un marquis de Chastelet, «homme fort intéressant, dont la tête avait été mise à prix par Bonaparte», ou l'hôte assidu de Jean Du Carro, docteur en médecine, exilé genevois, qui s'était acquis une grande réputation dans la capitale autrichienne: anobli par l'Empereur François Ier, il avait fait partie de la délégation genevoise au Con-

---

lentes recommandations et dans diverses circonstances le Général de Rath, Grand'Croix de plusieurs ordres, m'a aussi été très utile.

Enfin (et au risque de passer pour être fort avantageux, fat même si vous voulez), je vous dirai que je ne crois pas être ce qu'on appelle en général gauche dans le monde. Et c'est cette assurance, cette bonne opinion que j'ai de moi-même qui m'y fait paraître sur un bon pied. Le fait est que j'ai toujours été aussi à mon aise dans le très grand monde, ou dans le monde des grands, que dans le petit monde, c'est-à-dire avec mes égaux.

grès de Vienne<sup>11</sup>. Bal masqué chez la Comtesse Wallenstein, assemblée chez M. d’Otto, chargé d’affaires russe en l’absence du comte Stackelberg, beaucoup d’autres invitations: notre Vaudois hasarde quelques réflexions de touriste sur l’atmosphère politique qu’il respire (25 janvier):

«Ce qui m’a fait grand plaisir, c’est la manière de penser en politique des seigneurs autrichiens, surtout relativement aux affaires de France. Je n’ose pas dire que je me suis trouvé parfaitement de leur opinion: cela aurait l’air par trop présomptueux. Ce qui m’étonne, c’est que plus j’ai vu haut, et plus j’ai trouvé de calme, de raison et d’idées vraiment libérales. Par contre, les Milanais, les Vénitiens, nous ressemblent tout à fait. J’ai trouvé là bon nombre de Jacobins révolutionnaires de 92 et bon nombre de Jacobins royalistes de 1815. Ces deux espèces sont semblables, ce sont des frères ennemis aussi acharnés les uns que les autres. Je me suis permis d’expliquer ce calme des seigneurs autrichiens... et cette fureur des Italiens, des Français et malheureusement de nombre de Suisses, en disant: que dans un grand état, qui est tranquille, stable, qui n’a rien à craindre de l’extérieur ni de l’intérieur, on est sans passions, par conséquent on doit mieux raisonner, voyant les choses avec calme et comme partie non intéressée; que par contre, dans un état qui a été bouleversé comme la France, qui a changé de maître comme l’Italie, qui a eu tant d’intérêts divisés comme la Suisse, tout est passion. On est juge dans sa propre cause et je me défie de ces jugements. On peut ici plaindre Louis XVIII, désirer qu’il ait un règne tranquille et heureux, que les passions se calment en France, que l’ordre se rétablisse, sans passer pour cela pour un aristocrate enragé. On peut blâmer ses entours en beaucoup de choses, plaindre ces braves soldats et officiers français qui, devant obéir à leurs chefs, ont pu être

<sup>11</sup> Médecin issu d’une famille admise à la bourgeoisie de Genève au XVI<sup>e</sup> siècle. En poursuivant son voyage, Monod devait rencontrer peu après son fils aîné Charles, officier en garnison à Freyberg, en Galicie autrichienne.

De Carro, victime de la révolution de 1792, était sans doute de tendance conservatrice. «J’ai eu hier soir un autre chagrin très inattendu, écrit d’Ivernois à Turrettini le 29. 10. 1814 (*Correspondance diplomatique*, I, p. 498 et 501). La Gazette journalière de Vienne, l’«Observateur» d’hier, que je n’ai point lu, contient un petit extrait de la brochure de M. Sismondi sur nos «lois éventuelles», extrait qui, en ce que m’en dit le Docteur, vous donne un certain air de discorde au dedans et de prétentieuses ambitions au dehors.»

Du Carro fut en outre un des collaborateurs de la *Revue britannique* fondée et dirigée par Charles Pictet de Rochemont en 1796. Cf. EDMOND PICTET, *Biographie, travaux et correspondance diplomatique de C. Pictet de Rochemont*, Genève 1892, p. 62.

souvent égarés, trouver la persécution qu'on exerce envers eux injuste sans passer pour cela pour un Jacobin révolutionnaire. Mazelet<sup>12</sup> me taxe de frondeur: en France, en Suisse, en Italie, oui; j'oppose à presque tout le monde, parce que les passions sont déchaînées. En Autriche, non, parce qu'on est calme et qu'on ne donne point dans les extrêmes. J'aime ce flegme autrichien et je trouve que les habitants de ce pays doivent gagner à être connus.»

«Ce peuple est fort heureux, écrira-t-il un mois plus tard (22 mars), et jouit de beaucoup de liberté. Son caractère calme ne le porte pas à en abuser. Seulement est-il un peu arrogant, ce qui m'a étonné, le croyant plutôt humble. Vous rencontrez à tout moment dans les places, les promenades, les théâtres quelque membre de la famille impériale au milieu de la foule. La plus grande simplicité, la plus grande popularité. La charrette du pauvre ne se détourne pas davantage que le carrosse de l'archiduc. Celui-ci est dans le cas de coudoyer dans la foule le paysan, conservant toujours de la dignité avec la popularité... Chacun reste à sa place, dans la condition dans laquelle il a été élevé: le cordonnier ne pense pas à autre chose qu'à faire des souliers. Avec ce caractère il y a peu d'ambition et je crois plus de bonheur. Mazelet dira: je ne veux pas de ce bonheur apathique. Ni moi non plus, parce que je le trouve un peu trop apathique: mais un peu moins, j'en serais volontiers. En attendant, je ne puis m'empêcher de penser qu'un empire où le peuple *se trouve* content et heureux (à sa manière, même avec apathie), où il est généralement fort à l'aise, où il ne se plaint presque jamais, que cet empire, dis-je, est assez bien gouverné, et je préfère cet état à celui où règnent l'agitation, la fougue des passions, les partis, les révolutions, quelque belle et souriante perspective qu'on ait en imagination pour l'avenir, pour ses enfants et ses petits-enfants. Ce sont ces gouvernements qui forment les caractères des peuples, et je jugerais de la bonté des gouvernements d'après le plus ou le moins de bonheur dont ils font jouir le peuple. D'après ce principe, il faudrait estimer les gouvernements anglais et autrichien avant les autres. Je ne suis point disposé à aimer ceux qui ne nous aiment pas, qui sont injustes envers nous, mais je leur rends justice en ce qu'ils ont de bien. Nous les blâmons, et avec raison, d'être injustes; mais ne le sommes-nous pas aussi à leur égard, lorsque nous les jugeons?»

\* \* \*

S'arrachant enfin aux délices de la capitale danubienne, les deux voyageurs se mirent en route pour St-Pétersbourg, aux environs du 9 avril. Le 17, ils étaient à Lemberg, chef-lieu de cette Galicie

---

<sup>12</sup> Le Dr Jean-David Huc-Mazelet (1773–1843) de Morges, beau-frère de Monod.

autrichienne annexée moins d'un demi siècle plus tôt et dont le «sous-développement» contrastait si fort avec la prospérité de la Moravie et de la Silésie. Elle se ressentait encore «de l'esclavage dans lequel le peuple a été et est encore plongé...». Plus nous avançons depuis que nous avons quitté la Moravie, note Monod, plus le tableau devient sombre». Mais sa hâte d'avaler les étapes est contamment freinée par l'épicurisme de son compagnon militaire. «Si tu savais comme j'ai de la peine à faire marcher ce général, soupire-t-il! A tous moments s'arrêter, déjeuner à cette station, se rafraîchir à la suivante, dîner à la troisième, prendre du café à la quatrième, souper à la cinquième, qui est la dernière de la journée! Si par malheur on passe par une ville, s'y arrêter pour se remettre de la fatigue du voyage!» C'est ainsi qu'à Lemberg, munis de lettres d'introduction, ils peuvent se mêler aux invités d'une comtesse Grimska, qui tenait grande assemblée, et de la comtesse Potocka, chez qui l'on dansait. Comédie: mauvaise. Opéra: bon. Entre plusieurs réceptions ils eurent le loisir d'observer qu'outre les Polonais, la population de 26 000 âmes était composée d'Allemands, Hongrois, Russes et en grande partie de Juifs, tous vêtus de leurs costumes nationaux: beaucoup de luxe chez les grands, nombre de voitures à quatre chevaux, palais fort beaux...

«J'en suis rassasié, avoue le Vaudois; quand pourrais-je me retrouver dans ma chaumière?» C'est dans ces dispositions qu'au palais Grimsky il fut présenté «entre autres à un vieux petit Monsieur, dont, écrit-il, je n'entendis pas le nom. Il était mis fort simplement, sans décoration, excessivement discret dans ses manières. Nous nous saluâmes: «charmé de faire votre connaissance, Monsieur»; la conversation et la connaissance en restèrent là. Mais un moment après, il vient à moi et me dit: «mais Monsieur, il me semble vous avoir vu quelque part, en Suisse peut-être, où j'ai été à Zurich, ou à Lucerne?» En effet sa physionomie m'était connue; cependant, je ne puis me rappeler où je l'avais rencontré. Il m'entretint longtemps de la Suisse, qu'il aime beaucoup, me fit de grands éloges de notre caractère suisse, de la conduite de nos régiments, etc. Après la conversation, ...j'ouvris de grands yeux lorsqu'on me dit que c'était le feld-maréchal Hiller, celui qui passe pour être le meilleur général autrichien. En 1814, il était opposé en Italie au Prince Eugène, qu'il battit avec des forces inférieures. Une intrigue de cour le fit rappeler et lui donna pour successeur Bellegarde qui, avec des forces supérieures, fut battu. Hiller est commandant des troupes en Galicie et gouverneur général en attendant le prince Paul de Würtem-

berg<sup>13</sup>... On ne se figure pas à quel point les Autrichiens en général voient en beau le caractère suisse, surtout, comme tu le penses bien, ceux qui n'ont jamais été dans notre pays. J'ai souvent été confus des compliments qu'on me faisait, surtout que nous ne nous étions pas toujours conduits de manière à les mériter.»

Une semaine après, Monod et Rath pénétraient à Brody, dans la partie russe de l'ancienne Pologne. Dès l'abord, ils sont frappés par le déploiement militaire, la vertu magique du nom de Laharpe, qui leur ouvre toutes les portes, et le contraste entre le train de vie luxueux des hauts dignitaires, récemment importé, et le cadre rustique d'avant-guerre, dont ceux-ci devaient encore se contenter.

«On nous a mené chez le comte Bulgary, intendant des douanes, qui nous a reçus avec l'hospitalité russe. Le comte, qui est de Corfou, est cousin de M. Capo d'Istria<sup>14</sup>; il connaît les Lambsdorff<sup>15</sup>, m'a parlé de M. de Laharpe. Il n'en fallait pas tant en Russie pour me faire accueil. Nous avons trouvé dans cette maison bâtie en bois, Radzivilhoff, des salons, des boudoirs, meublés et décorés à la parisienne, une galerie de tableaux, dont un Poussin, que je me rappelle avoir vu au muséum à Paris, un luxe de domestiques (valets de chambre, piqueurs, chasseurs, cosaques, etc.), un luxe

<sup>13</sup> C'était un usage politique, dans les deux grandes monarchies germaniques, de conférer de hautes fonctions civiles ou militaires à des membres des familles princières, régnantes ou médiatisées, de l'ancien St-Empire: Ahremberg, Fürstenberg, Hohenlohe. Pendant la guerre franco-allemande de 1870/71, le commandement du corps d'armée de la garde royale prussienne était assumé par le prince Auguste de Würtemberg, supérieur hiérarchique notamment de trois membres de la famille de Hohenzollern.

<sup>14</sup> Jean, comte de Capo d'Istria, de Corfou (1776–1831), entré au service du Tsar Alexandre I<sup>er</sup> en 1807, ministre de Russie auprès de la Diète helvétique de 1814, co-ministre russe des affaires étrangères de 1815 à 1822, président-dictateur de la Grèce libérée de 1827 à son assassinat. Son opinion des Suisses, après son séjour à Zurich auprès de la «Longue Diète», était plus sévère que celle de Hiller. Il les trouvait «petits, envieux, obscurs, lents et finassiers». PICTET DE ROCHEMONT, *op. cit.*, I, p. 379.

<sup>15</sup> Le général Matthieu de Lambsdorf, de Livonie, avait été gouverneur de Courlande, puis gouverneur du futur tsar Nicolas I<sup>er</sup> et du grand-duc Michel. En cette qualité, il avait entretenu des rapports étroits avec F. C. de Laharpe, précepteur du Tsarévitch Alexandre, dont il était d'ailleurs le beau-frère, époux d'une des sept sœurs Boethlingk. Cte d'ALMAGRO, *Notice sur les principales familles de la Russie*, Paris, Dauvin et Fontaine, 1843, p. 65.

de table, champagne, bordeaux, madère, le tout de meilleure qualité: tout ce train de prince contrastait singulièrement avec le peu d'apparence de cette maison de bois, au milieu d'un misérable village, bâti dans un désert... Voilà notre début en Russie.»

Brody, Rowno, Grodeck – où ils logèrent chez un comte Ladislas Esterhazy, frère de leur hôte de Vienne, qui s'efforça en vain de retenir ses invités en leur promettant chasses et concerts – Mise-ritz, Kopretz: Monod et Rath, après un trajet pénible dans les landes et les marais, passent vers 2 h. de l'après-midi devant «un beau palais près de Sockorow».

«Le général, écrit notre Vaudois, a reconnu le maréchal Ansky, prince Jablonowsky, auquel appartient ce palais et qui était dans son parc. Le Général ne fait qu'un saut de voiture, moi j'en fais deux ou trois, et nous voilà dans le parc du Maréchal, puis dans son salon. C'est un garçon. Encore d'assez bon âge, il vit en véritable seigneur polonais. Après une collation, il nous dit qu'il avait l'habitude d'entendre de la musique tous les jours à 6 h. (Faites entrer le maître de chapelle!) Et le maître de chapelle, qui est un virtuose, élève de Rhoda, qui a donné des concerts à Vienne, etc., son maître de chapelle entre, lui donne le programme du concert, l'avertit que tout est prêt. Un instant après nous traversons une suite de beaux appartements. Deux laquais à chaque porte, l'un pour ouvrir lorsque nous passons, l'autre, je suppose, pour fermer lorsque nous avons passé, car chacun a son emploi; plusieurs parfument les appartements. Nous entrons enfin dans la salle de musique, magnifiquement décorée. Trente-huit musiciens, le maître de chapelle premier violon en tête, sont au fond de la salle, immobiles, attendant le signal pour commencer. Le maréchal le donne au moment où nous nous asseyons. Et nous voilà à nous trois, assis dans ce grand et beau salon, entendant des ouvertures de Winter et Weigl<sup>16</sup>, deux symphonies et un concerto de violon. J'ai admiré la précision, la chaleur et l'ensemble avec lesquels le tout a été exécuté. L'orchestre était composé d'une douzaine de bons musiciens allemands, qui ont formé les autres musiciens, esclaves du maréchal. Ils n'ont d'autres occupations que de s'exercer tous les jours dans une petite maison séparée sur les morceaux qu'ils doivent exécuter le soir devant leur seigneur. A souper, vins excel-

<sup>16</sup> Joseph Weigl (1766–1846), compositeur autrichien, maître de chapelle de l'opéra italien sous Léopold II, auteur notamment d'oratorios. – Pierre de Winter (1754–1825), compositeur bavarois, maître de chapelle du Comte Palatin, puis du roi de Bavière, a laissé une œuvre considérable, aujourd'hui oubliée (notamment 40 opéras, 26 messes et plus de 200 œuvres diverses de musique d'église).

lents de toutes espèces. Nous nous trouvions si bien dans ce château que nous n'en sommes partis le lendemain qu'après qu'on nous eût servi à dîner à midi.»

Pendant que Monod écrivait ces lignes, le général faisait des démarches auprès du gouverneur pour lui faire obtenir un document de voyage nécessaire, un «paradogna». «Lorsqu'il peut rendre service, remarque l'épistolier, la peine, les démarches ne lui coûtent rien et je lui ai vraiment bien de l'obligation... Je l'aurai aujourd'hui sûrement, mais il me coûte 100 et quelques roubles. On ne fait rien sans argent, dans ton pays moins que partout ailleurs. Nulle part une foule aussi considérable d'employés, nulle part aussi mal payés, nulle part ils ne s'enrichissent autant!» Dès Jitomir, nos voyageurs renoncent à poursuivre par l'itinéraire direct qui franchissait la Bérésina à Mozir, le Dniepr à Rockazno et continuait sur Mohilev, Vitebsk, Welicki Luci et Porchow. La région fourmillait de troupes. Leur commandant en chef, Barclay de Tolly, avait son quartier général à Mohilev. On y éprouvait, disait-on, des difficultés inouïes aux postes, «même les seigneurs russes, que rançonnaient les maîtres de poste d'une manière effroyable.» On prit donc la direction de l'Ukraine, par Bertischew, où nos voyageurs assistèrent à leur arrivée, avec un sénateur de Sievers et le gouverneur Islinsky, à une fête donnée par un baron de Chaudois, «qui de négociant à millions, s'était fait baronner...»<sup>17</sup>. «Le géné-

---

<sup>17</sup> «En Russie, les titres de prince et de comte se trouvent l'objet de l'ambition et de la plus ardente convoitise de la part des hauts fonctionnaires de l'Empire, mais celui de baron n'a aucune valeur sociale, et le titre de baron russe emporte même avec lui une idée de ridicule, qu'il faut attribuer surtout à l'usage de le conférer aux banquiers de la Cour, dans un pays où la classe industrielle ne jouit d'aucune espèce de considération.» Cte d'ALMAGRO, *op. cit.* p. 94. — Monod paraît refléter la même opinion en revenant sur cette rencontre dans ses «*Souvenirs*» (p. 53). «J'allais de surprise en surprise, mais la plus forte fut d'entendre Mme Chaudois la mère me parler de Morges qu'elle connaissait à merveille. Elle avait dans sa jeunesse passé quelque temps à Echandens chez les Johannot. Elle était aussi de Genève et parente de Mme Johannot (une Patri ou Patrou, un nom comme ça). Elle me parla de mes parents et de toute l'ancienne société de Morges. J'eus un plaisir infini à voir cette dame, dont la simplicité contrastait avec l'air «Marquis de Tulipano» de son Baron de mari.»

ral le connaissait, ajoute Monod: le moyen de résister à une fête?... La belle-fille de M. de Chaudois est une élégante baronne de Vienne, sa demoiselle de compagnie une élégante Parisienne, fille de François de Neufchâteau<sup>18</sup>. Est-il besoin de dire que ces dames trouvent le séjour de Bertischew, grand et horrible village, habité par 16 000 Juifs et quelques milliers de paysans chrétiens, moins agréable que Vienne et Paris?»

Après avoir couché le lendemain à Bialacerchiew, «ville assez jolie, appartenant à M. Briansky, riche Polonais», un jeudi à 14 h., Monod et son compagnon atteignent enfin

«Kiew-la-Sainte, la ville la plus extraordinaire que j'ai encore vue, s'exclame-t-il. De loin, j'ai compté vingt six clochers tout dorés. La cité est divisée en trois villes, bâties ainsi que Rome sur sept montagnes. Elle est aussi étendue que Vienne, mais ne compte guère que 30 000 habitants. J'ai visité la cathédrale, la plus riche de la Russie, et les catacombes souterraines, de 8 verstes (= 1070 m) de longueur, creusées dans le sable, et où se trouvent les corps de nombreux saints... Nous avons rencontré sur la grande route une foule de gens qui s'y rendaient en pèlerinage. Son couvent a un trésor immense. Chaque pèlerin fait une offrande à son saint de prédilection et je ne sais si ce sont les saints ou les prêtres qui profitent de ces dons. La forteresse, bien entretenue, domine toute la contrée et l'arsenal est magnifique. Nous avons trouvé dans cette ville deux Suisses, un M. Lenoir, de Genève, marchand de vin, et un pauvre vieux général Remy de Lausanne<sup>19</sup>, qui fait vivre sa femme et ses huit enfants d'une petite pension qu'il reçoit de l'Empereur. Il a beaucoup connu Morges, il y a une trentaine d'années...»

<sup>18</sup> François de Neufchâteau (1750–1828), juriste, agronome et écrivain, membre du Directoire de la République française au lendemain de Fructidor, du Conseil des Anciens sous le Consulat et du Sénat sous l'Empire, rallié à la Restauration.

<sup>19</sup> Gabriel Rémy, fils de Paul (1760–?...). Passe en 1787 du service hollandais à celui du tsar. Colonel d'artillerie en 1798, major-général du génie en 1800. Il servit notamment contre les Turcs sous Souvaroff. En 1812, il était en garnison à Kiew et y résidait encore en 1821. Membre de la francmaçonnerie, il était 3<sup>e</sup> degré dans la «Loge des Slaves unis». Extrait du *Dictionnaire biographique russe*, édité par la Société impériale historique russe en 1913; communication du Dr D. Rémy, d'Helsinki, par lettre du 6. 1. 1951 adressée aux Archives Cantonales Vaudoises.

Cet officier besogneux avait à Milan un frère, commerçant prospère, dont il n'avait plus de nouvelles depuis longtemps et que Monod y avait rencontré: il supplia son compatriote de l'engager à lui écrire, si le hasard les mettait de nouveau en présence (*Souvenirs*, p. 54).

«Vendredi à 10 h. nous sommes partis, continue-ti-il. Le Dniepr ayant débordé et rompu le pont, nous nous sommes embarqués dans une chaloupe, nos équipages sur un radeau. La traversée a duré trois heures. A une demi-lieue de là, nous avons dû rembarquer et sommes restés encore deux heures sur l'eau. Le Dniepr a fait des ravages affreux... En deçà, nous avons quitté l'Ukraine, le pays le plus riche que j'aie encore vu. Quels magnifiques champs! Les pâturages, qu'on ne soigne pas du tout, étaient aussi verts, l'herbe aussi touffue que dans les meilleurs prés de Vidy. Tu sais que le bétail de l'Ukraine est renommé.»

On était le 4 mai. Pénétrant maintenant dans la petite Russie, plus sablonneuse, nos voyageurs atteignent Czernigow, où était établi le quartier-général du commandement militaire de la région.

«La ville, écrit Monod, est composée d'une foule de maisons de campagne, qui entourent un très grand couvent, une cathédrale, une assez jolie place et beaucoup de baraques. Elle a plus d'une lieue de longueur. L'hôtel du comte Bedborodko (commandant intérimaire de la division Rath), dans lequel nous sommes logés, est une charmante maison de campagne au milieu de la ville, avec un très beau parc qui s'étend jusqu'à la Desna. Le général occupe tout le corps du bâtiment; les deux ailes le sont par ses trois aides de camp, MM. Carasimof, Tolstoy et Patapof... L'état-major de la division est composé encore de plusieurs officiers, dont la plupart sont d'aimables garçons: deux généraux-majors, MM. Denisow et Cziboulsky, quatre colonels, dont un est le fils de M. Bergmann, pasteur à Rüjen.»

La visite d'un lieutenant-général, «devant lequel tout plie en Russie», observait Monod, sema quelque agitation parmi les notables du lieu, qui s'empressèrent de venir le saluer: le gouverneur, le vice-gouverneur, le maréchal de la noblesse et toutes les autorités civiles et militaires. La cour de l'auberge se remplit d'équipages à quatre chevaux. Un dîner offert par le gouverneur Budovitch n'en fut pas moins fort ennuyeux; que pouvait la raideur de tous ces dignitaires de province contre les souvenirs de l'hospitalité viennoise?

De Czernigow, où ils s'attardèrent trois jours, Monod et Rath furent accompagnés jusqu'à Seklow, à 60 verstes de Mohilew, par le major Carasimoff, qui y possédait une terre, et un jeune officier vaudois au service de Russie, futur conseiller d'Etat dans son canton, Jules Frossard de Saugy<sup>20</sup>. Celui-ci allait rendre

<sup>20</sup> (1795-1869), fils de Daniel-Louis, qui fut lieutenant-colonel en Russie et sénateur helvétique de 1798 à 1801. Officier au service de France, puis de

visite à un compatriote qui demeurait près de là, M. de Ribau-pierre<sup>21</sup>.

Dès Seklow, laissant son infidèle compagnon à ses affaires, Monod voyage seul. Lâchant bride à son impatience, il va forcer les étapes. Mais son regard reste attentif et sa mémoire vigilante.

«A Orzsy, croisée des routes de Vitebsk et de Smolensk, note-t-il, j'ai vu le champ de bataille où les Français ont été battus pendant leur retraite. Tout ce pays est un désert, plus par les effets de la guerre que par sa nature. Plus d'arbres, les villages brûlés, les églises démolies, et cela sur toute la route depuis au delà de Mohilew jusqu'en deçà de Vitebsk. Voilà l'effet de l'invasion des... j'allais dire des Barbares: non pas, mais l'effet de l'invasion du peuple qui prétend être le plus policé, le plus civilisé de la terre. Il ne faut pas disputer sur les mots. Les Russes, des Barbares? Et les Espagnols, les Tyroliens qui défendent leur liberté, des brigands? Les Français qui s'étendent sur toute l'Europe pour la ravager, le plus civilisé, le plus humain des peuples? Et nous, les Jacobins buveurs de sang? Soit!...»

Depuis Mohilew, Monod voyage jour et nuit, se nourrissant comme les moujiks de shie, de thé et de quass: jusqu'à 168 verstes, soit 180 km, en 24 heures. Mais arrivé à Valiky Luki, point de chevaux!

«Attendre plus de 6 heures, écrit-il. Les 24 heures suivantes, j'ai fait 42 verstes (45 km), soit deux stations, et la dernière encore par la complaisance d'un général Sternberg, qui m'a cédé des chevaux... J'ai vu des voyageurs arrêtés trois jours à une station, d'autres une demi-journée enfoncés dans la boue: il faut attendre du secours et quelque autre voyageur... (A Porchow), je vais prier le commandant de la place. En revenant, je donne des coups au vagenmeister: j'ai remarqué que de tous les moyens employés en Russie, ce dernier est le plus efficace; aussi en fait-on usage. Il se distribue en un jour dans l'Empire russe plus de coups de bâtons, fouets, knout, etc. qu'il ne se boit de verres de vin dans le canton de Vaud pendant toute une année. Le peuple russe est divisé en trois grandes classes: 1. celle qui a le droit de donner des coups de canne, les seigneurs, les officiers,

---

Russie, qu'il quitta comme chef d'escadron pour rentrer dans son canton. Jules Frossard de Saugy fut préfet de Nyon, inspecteur des milices vaudoises et conseiller d'Etat de 1835 à 1845.

<sup>21</sup> Probablement le comte Alexandre, qui devint plus tard grand chambellan et membre du Conseil de l'Empire; fils du général Jean-François de Ribaupierre, d'origine vaudoise, immigré en Russie vers 1775.

2. celle qui les reçoit de la première classe et qui a le droit de les rendre à la troisième classe, les artisans, les bourgeois, les écrivains, etc., 3. celle qui, hélas, ne fait que les recevoir et ne peut les rendre qu'aux animaux, les paysans... Ce peuple «à coups de bâtons»... finira sûrement par venir nous en distribuer à nous autres efféminés. On pourrait aussi l'appeler le «peuple du Bivouac». D'un bout de la Russie à l'autre, tout bivouaque. Des feux pendant la nuit le long de la route pour réchauffer les charretiers, les voyageurs à pied ou à cheval, les paysans qui dorment autour. Ils se contentent à leur repas de ce dont nos animaux ne se contenteraient pas. Le paysan d'ailleurs bivouaque dans sa cabane. Il obéit aveuglément. Nulle part vous ne trouvez un peuple plus robuste, plus soumis. C'est ce qu'il faut pour être bon soldat. Gare à nous!»

\* \* \*

Nuits de bivouac et nuits d'auberge, bris d'essieux, enlisements, querelles avec les maîtres de poste rançonneurs: notre Vaudois redouble d'énergie. A Seklow, il s'était promis de parcourir en 12 jours les 830 verstes qui le séparaient de St-Pétersbourg: il en mit 13. Le 7 mai, à 7 h. 30 du matin, près de cinq mois après son départ de Morges, il frappait à la porte de son beau-frère Boethlingk, prêt à affronter la chaleur de l'amitié et de l'hospitalité russes.

«Je laisse ma calèche en arrière et me rends chez ton frère, écrit-il le lendemain à sa femme. Il était à déjeuner avec ses enfants. J'entre sans être annoncé... Il m'a conduit chez les Lambsdorf, Albedyle, Mertz; partout ma soudaine apparition est un coup de théâtre. On fait quatre à cinq pas en arrière, puis on me saute au cou, belles-sœurs comme beaux-frères. Puis les questions pleuvent... Partout je suis grondé de ce que j'avais pensé prendre un logement dans un hôtel garni, et j'ai de la peine à trouver des excuses. Partout, je trouve quelques chambres préparées pour me recevoir. Mais ton frère avait déjà donné l'ordre de faire entrer ma calèche dans sa cour, de faire monter tous mes effets dans une chambre qu'il m'avait destinée. C'est la dernière de l'aile du côté de la cour, t'en souviens-tu?»

«Mes visites faites avant-hier, continue-t-il, je retourne chez les Lambsdorf. Mr. avait de suite, en mon honneur, fait inviter à dîner toutes les familles... Hier encore, après quelques visites, entre autres à Mlle de Sybourg...<sup>22</sup>, je retournai dîner chez les Lambsdorf, c'est ce jour qu'ils

---

<sup>22</sup> Nous n'avons pu l'identifier. Des de Sybourg sont signalés alors à Villars-le-Grand: François, membre du tribunal d'Avenches 1803-1808, puis député au Grand Conseil (Archives Cantonales Vaudoises, K III, 35 et 36)

reçoivent, le dimanche. Il y avait grand monde, grand dîner, grand souper. On dansa. En véritable oncle, je mets mes lunettes, m'assied dans un fauteuil pour voir danser, prends un air posé et respectable. Bah! trois grandes nièces viennent me tirer par le bras. «Mon très respectable oncle, vous voudriez bien danser avec nous?» «Mes trop peu respectueuses nièces, je ne danse plus, je suis trop vieux.» – Allons, allons, on me tire, mes lunettes tombent, on me soulève de ma chaise, et me voilà à danser... Croiras-tu que j'ai laissé une réputation de gaité, que j'aurai sûrement de la peine à soutenir? J'ai trouvé la maison Lambsdorf plus brillante qu'il y a sept ans, quoique moins grandement logée, moins de domestiques; une foule d'officiers, pas un de ceux que nous avions vus, excepté Broglie l'aîné, Driesen le cadet, de Rühl, et Brever. Ces trois derniers marchent avec les béquilles; tous les autres officiers de notre temps ont été tués...»

Plus de besoins, importés d'Occident, et moins de moyens, en cette après-guerre maussade: on connaît le refrain. Bien des fortunes terriennes russes allaient souffrir de cette contradiction, jusqu'aux oukases du tsar libérateur. En attendant, comme à Vienne, on était en pleine inflation, ou plutôt on y était depuis 1809 et le ralliement au Blocus Continental. Bien que le change fût momentanément en hausse, grâce aux exportations massives de céréales en Europe occidentale, victime de graves intempéries<sup>23</sup>, la confiance du public dans la valeur de l'assignat était ruinée: depuis sept ans, celui-ci avait subi deux dévaluations successives. Les maladresses du gouvernement ne contribuaient guère à rétablir la situation.

«...Le crédit public, écrit Monod, a reçu, reçoit et par là-même on s'attend à ce qu'il recevra encore, des échecs dont il ne se relèvera pas. Il est assommé. Le tarif de commerce, dont on attendait merveille, a influé en

---

et Charles, lieutenant de Chasseurs à cheval (*Ibid. K XV, b 10'*, p. 51), assesseur de la justice de paix du Cercle de Cudrefin 1818–1832 (*Almanach Vincent et Annuaire officiel*). – Cette demoiselle de Sybourg est un des nombreux exemples de jeunes filles de bonne famille qui s'expatriaient en Russie comme gouvernantes et dames de compagnie. Au manoir de Rüjen-Grosshof, Monod constatera quelques semaines plus tard, auprès de sa tante Esther, la présence d'une demoiselle de Boccard, de Fribourg, «qu'elle a prise pour remplacer la Grube et pour lui faire société».

<sup>23</sup> On sait que 1816 fut aussi pour la Suisse une année de grande misère: pluies continues, neige sur le Jura tous les mois de l'année, inondations (les lacs de Neuchâtel, Biel et Morat ne constituèrent qu'une seule nappe d'eau), récoltes anéanties, famine: des milliers de personnes moururent de faim.

mal, comme toutes les mesures financières que l'on prend. Dans ce tarif, il est dit que les droits de douane, qui sont exorbitants, seront perçus en *argent*. Un oukase fixe le taux de celui-ci pour la première année à quatre roubles-papier pour un d'argent, le gouvernement recevant pour le paiement des impôts ce papier à ce taux; d'après un *oukase*, il n'est guère probable que les particuliers le recevront à un taux plus élevé. Aussi ce tarif a-t-il fait baisser le change à 96 centimes. Les fortes demandes de graines pour une partie de l'Europe, où il paraît qu'il règne une espèce de disette, le font monter actuellement. Il est à 105, et comme les demandes continuent, on s'attend à ce qu'il montera encore, mais comme c'est un effet momentané, qui ne regarde que les changes, mais point le crédit public, puisque les roubles-papier baissent plutôt que de monter, relativement aux roubles-argent, on est persuadé que ces demandes extraordinaires de marchandises cessant, le change se retrouvera au niveau du crédit public, c'est-à-dire fort bas. En général, j'avais des illusions avant que de venir dans ton pays, qui se sont bien évanouies. Il faut bon gré, mal gré voir les choses comme elles sont... et se persuader que tes roubles ne valent que les livres de France, c'est le taux à peu près fixé par un oukase.»

«Le commerce allant bien, le change montera de 5 à 15 centimes; allant mal, il baissera d'autant. Il faut de la philosophie... Je crois bien que *si* on avait un bon système de finances, *si* on anéantissait une partie du papier, en le retirant de la circulation, *si* on émettait de l'argent, *si* on réduisait le million de soldats à payer et à nourrir, *si, si...* enfin *si* on faisait à peu près le contraire de ce que l'on fait, je crois bien, dis-je, qu'alors le crédit remonterait et alors ce que nous retirerions au dessous de 2 ou 3 livres, serait perte. Mais encore une fois, voyons ce qui est et les probabilités... En nous tenant à ce qui est, nous avons de quoi vivre dans notre pays, si ce n'est grandement, du moins dans l'aisance, et avec cela, si nous ne savons pas vivre fort heureux, ce sera bien notre faute. Qu'on me persuade seulement de rester tranquillement chez moi, sans m'obliger à en sortir à chaque instant, pour sept mois de garnisons en garnisons<sup>24</sup> et plus de sept autres mois en Russie.»

Cette incursion de Monod dans l'économie russe d'après-guerre n'a rien d'académique<sup>25</sup>. Elle touche de près l'un des buts de son voyage, sur lequel sa lettre du 8 juin jette enfin quelque lumière.

---

<sup>24</sup> Monod avait servi comme capitaine aide-de-camp du Colonel Guiguer de Prangins, commandant d'une brigade d'infanterie du début de mars à la mi-septembre 1815. L'abondante correspondance qu'il entretint alors avec son père, membre du Gouvernement vaudois, et sa femme ne manque pas d'intérêt.

<sup>25</sup> Depuis la première émission d'assignats, sous le règne de Catherine II, en 1768, les finances publiques russes ne furent administrées, semble-t-il,

«Tu sais qu'à Pétersbourg on ne pense qu'à manger, à se promener et à chercher à se divertir. Je fais comme tous les autres, n'ayant rien de mieux à faire. Le matin, je lis ou écris, puis je vais courir en droshki par le beau temps, en voiture par le mauvais temps, faire des visites. Le soir, promenade au jardin d'été ou à Caminiostrow, ou partie au théâtre, souper et se retirer une ou deux heures après le coucher du soleil, ce qui est bien raisonnable... mais le soleil de Pétersbourg ne se couche que vers les 11 heures dans cette saison... J'attends toujours... tes pleins pouvoirs pour terminer l'affaire de la maison... Une partie du prix de la maison que M. Bacherat a achetée, c'est-à-dire 25 000 roubles, est payée. J'ai trouvé un excellent placement pour 50 000 roubles sur hypothèque à 6% remboursable en trois ans... Le solde restera au comptoir de la maison Boethlingk, d'où je le retirerai vraisemblablement bientôt.»

Si la malice des temps faisait craindre à Monod des pertes en transférant quelques capitaux en Suisse, elle imposait en Russie des restrictions même aux plus fortunés. Les jours de fête, de luxueux équipages rehaussaient encore l'éclat des réunions mondaines à Catherinenhof et au Jardin d'été. «Pétersbourg est alors magnifique, écrit-il, mais il a besoin de cela, car à l'occasion j'ai peine à me faire à ses rues, qui me paraissent désertes en comparaison surtout de celles de Vienne – mais leur nombre a plutôt diminué ici vu la cherté.

---

qu'au jour le jour, dans l'imprévoyance et l'incohérence. Sous l'ancien régime, elles étaient tenues dans un secret si hermétique qu'en 1838 encore, lorsque le ministre des finances fut invité à enseigner la science financière au Grand-Duc héritier, il crut opportun de demander des instructions spéciales au souverain. Le tsar Nicolas ordonna au comte Cancrine de se borner à exposer au Grand Duc les principales sources de recettes de l'Etat; quant aux dépenses, le tsar se chargerait de les exposer lui-même! En 1810, sous l'action conjuguée des guerres, du blocus continental et de l'incompétence, la faillite avait dû être avouée par la dépréciation de l'assignat de 300% et la coexistence tolérée d'un double cours du rouble argent et du rouble papier. Les guerres de 1812-1815 multiplièrent les nouvelles émissions de papier monnaie. En 1815, le rouble argent faisait 4 roubles 18 kopecks de prime sur les assignats. Après la conclusion de la paix, il faisait encore 3 roubles 83 kopecks malgré les énormes subsides versés par la Grande-Bretagne alliée et la mise à la charge de la France des frais d'entretien des troupes d'occupation. C. SKALKOVSKY. *Les ministres des finances de la Russie, 1802 à 1890*. Traduit du russe par P. de Nevsky. Paris, Guillaumin et Cie, 1891, p. 18 et 26 ss.

On m'a demandé par mois pour une voiture à 4 chevaux 500 roubles sans sortir de la ville (tu sais que nous avons payé 200 roubles il y a sept ans)... J'ai cru bien faire de m'arranger par jour à raison de 20 roubles dans la ville et 25 hors de la ville pour la voiture et 12 et 15 roubles pour le droshki. Mais de cette manière, cela me reviendra aussi cher, car il y a bien peu de jours où je puis me passer d'équipages et, comme officier étranger, quelque visite que j'aie à faire, il me faut bien prendre la voiture à quatre chevaux. Il est vrai que c'est à peu près la seule dépense que j'aie à faire, avec celle de mon domestique qui me revient à 4 roubles par jour, en l'engageant au mois, et quelques locations de loges au théâtre; car je n'ai mangé encore que deux fois chez le restaurateur, et cela par curiosité<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup> Au sujet des mœurs gastronomiques et des habitudes de table russes, on ne lira pas sans amusement l'extrait suivant des «*Souvenirs*» de Monod (p. 155): «La Dame de la maison ne s'assied pas à table pendant le repas. Elle voltige autour, venant dire un mot à celui-ci, un autre à celui-là, surveillant le service qui se fait au moyen d'une foule de laquais. Quelquefois elle se fait approcher un siège à côté d'une personne et «mangeote» là quelque chose, puis va ailleurs. Elle s'informe de chacun si tel plat est bon. Comment trouvez-vous ce «Stchi» et «Kouliback» et ce «Glonkwa», tout autant de plats russes?

C'est assez détestable, mais on répond toujours «excellent, Madame, vraiment excellent!» – Et ce Gwass, et Kirschlicki, est-ce potable? répond-elle. C'est à faire dresser les cheveux mais on répond «délicieux, délicieux vraiment, Madame». Cependant, on en boit le moins possible et on se réserve pour le Bordeaux et le Champagne. La réponse qu'on vient de faire est alors à sa place...

Un dîner est divisé en trois parties très distinctes. Dans l'avant-salon, on trouve une table dressée et garnie de caviar, harengs, anchois, jambons, en un mot de tout ce qui peut exciter l'appétit et avec force liqueurs et vins forts. Là, on ne s'assied pas. On va ensuite dîner en règle dans le salon à manger. Puis le dessert est servi dans le salon de compagnie; on est encore là debout. On mange force confitures, et ce qui est aussi inconcevable que peu ragoûtant, c'est que dans chaque assiette de confiture, il y a au plus trois ou quatre cuillers qui servent à tout le monde; lorsqu'on a léché la cuiller, on la remet dans l'assiette. Et je parle de bonnes maisons, entr'autres celle du comte Budowitch, gouverneur de la Petite Russie.

Et si, à ces petits Russiens, on leur parlait de la manière dont on se rince la bouche au dessert à Paris, ils trouveraient cet usage bien dégoûtant, j'en suis sûr. Chaque pays, chaque malpropreté. La Russie n'a sous ce rapport pas grand'chose à envier à la France, et plutôt cette dernière n'a rien à reprocher à la première.

Dans cette bonne petite Russie, on ne fait que manger. On déjeune

Tout a renchéri en proportion des équipages... On ne peut plus vivre à St-Pétersbourg qu'étant millionnaire. Aussi bien des familles quittent-elles, vont dans leurs terres ou voyagent par économie, et cela en retirant leurs roubles au cours actuel... Les Albedyle pensent à se retirer en Courlande pour s'y fixer; les Lambsdorf pensent à faire un voyage en famille l'année dans l'étranger et visiteront la Suisse.»

Le 17 juin au soir, après un voyage de 450 verstes parcourues en trois jours, par Narva et Dorpat, dans la poussière et la chaleur d'une sécheresse de près d'un mois, Monod gagne enfin la terre de Rüjen-Grosshof, propriété de sa tante Esther Monod.

Venu prêter main forte à l'épouse du général de Rath pour mettre de l'ordre dans ses affaires, il devait séjourner deux mois entiers dans ce grand domaine livonien. Très vite, notre Vaudois s'engoue pour le style de vie, à la fois large et simple, du baron balte partagé entre la société de ses voisins et l'administration de sa terre. Tout en s'initiant aux particularités de l'économie domaniale, il mènera à chef sa mission: conclure un contrat de service avec un nouveau régisseur, M. de Kahlen, et rédiger son cahier des charges, établir les pleins pouvoirs confiés à un juriste, le baron de Wolff, pour représenter en son absence la dame de Rüjen dans un procès intenté à un ancien régisseur malhonnête, M. de Lovis. Dans la paix des champs et sous l'aiguillon de l'absence qui se prolonge, il écrit plus longuement à sa femme. Laissons-le de nouveau évoquer lui-même, au gré des occasions, quelques aspects de ce monde disparu.

5 juillet. «A peine reconnaîtrais-tu Rüjen, tant il a changé. Tous les arbres que le général avait plantés le long des avenues, autour de l'étang, ont tellement grandi que tout est enseveli sous la verdure... C'est un genre vaste et grand que nous ne connaissons pas chez nous. Cette agriculture en grand me conviendrait beaucoup. Un seul mot, tout s'exécute. Comme tout se fait par corvées, on ne paie rien pour les journées d'ouvrage. Jamais une dispute, jamais d'embarras pour avoir des ouvriers, jamais un sol de déboursé. Vous dites à un staroste: demain tant d'ouvriers pour labourer mon champ, tant

---

deux fois, on vient de voir qu'on dîne à trois reprises. Entre le dîner et le souper, qui est toujours très copieux, on prend le thé et on se bourre de gâteau au safran. Je les ai toujours refusés, d'abord parce qu'il n'y avait que 2½ heures que j'avais prodigieusement dîné, ensuite parce que dans 2½ autres heures, j'allais souper; idem enfin parce que je déteste le safran...

d'ouvriers et de chars pour transporter des denrées à Riga : tout s'exécute et très ponctuellement. Le plupart de ces gens sont très intelligents, tous gais ; ils chantent toujours en travaillant. Ils sont heureux et contents lorsqu'on n'est pas trop méchant avec eux ; et comme ils sont reconnaissants pour peu qu'on leur fasse un peu de bien !...»

«Le voisinage a gagné. Il y a au Pastorat une famille fort agréable. Tu connais les Groote, les Stackelberg, Numers, Engelhardt, Holst, Siwers, Rennenkampf, M. de Krüdener, qui a épousé Mlle de Reinbeck, que tu as vue chez les Stackelberg. Ma tante a eu le bonheur de trouver M. de Kahlen, qui met le plus grand ordre dans ses affaires. Depuis le départ du Général, elle a été trompée et pillée de toutes les manières. M. de Lovis lui a suscité quelques chicanes, mais il est vrai qu'elle a pris les choses trop vivement. M. de Kahlen et moi l'avons engagée à laisser tomber diverses plaintes qu'elle voulait porter contre lui. On n'en aurait jamais fini. D'ailleurs, ayant peut-être raison au fond, elle a blessé les formes<sup>27</sup>... Elle regrettera beau-

---

<sup>27</sup> Monod éprouva quelque peine à la dissuader et dut d'abord faire mine d'entrer dans ses vues, comme le prouve une lettre écrite le 13 mai de St-Pétersbourg. Voici un extrait intéressant de ce document, qui dépeint de curieuse façon l'humeur d'un avocat vaudois aux prises avec un haut fonctionnaire russe.

«Je vois en gros que vous avez des procès et que pour les terminer vous avez besoin de l'assistance du Marquis de Paolucci, gouverneur de Livonie. Or, il est nécessaire de le mettre au fait et pour cela il vaut mieux lui présenter votre demande, établir vos prétentions par *écrit* qu'en conversation, mais aussi brièvement et aussi clairement que possible, s'en tenir aux faits principaux et laisser les accessoires, et surtout toute réflexion de côté. Un long écrit ennuie ces Messieurs. D'ailleurs, ils n'ont souvent pas le temps de le lire, les réflexions les blessent, il faut les leur laisser deviner, les amener par la clarté des faits à les faire d'eux-mêmes. Après que le Marquis aurait lu le mémoire (qu'il serait bon de lui faire recommander par quelqu'un qui fût *bien en cour*), après qu'il serait au fait, je pourrais alors me faire présenter à lui, soit pour lui expliquer ce qu'il pourrait peut-être ne pas avoir compris, donner plus de détails, etc., soit pour combattre ce qu'il aurait à opposer. Mais je crois qu'il serait inutile de me faire présenter au Marquis avant que lui, et surtout moi, connussions à fond le sujet sur lequel il devra décider. D'ailleurs, s'il traite, comme vous le dites, en laquais les personnes qui lui sont présentées, je pourrais peut-être lui faire apercevoir que je ne trouve pas cette manière fort bonne, ce qui n'avancerait pas les affaires. Vous savez que nous autres petits Républicains sans rang, sans décoration, etc., avons la prétention de valoir presque autant que ces grands seigneurs surchargés d'honneurs, de croix, etc., que nous ne supportons pas aisément qu'on nous traite trop en *petits garçons*. C'est

coup Rüjen, redoute un peu le séjour de Morges, désirerait habiter la campagne. Crissier lui aurait plu...»

«M. de Kahlen, par contrat, prendra la terre au 10<sup>e</sup> produit pour le terme de six années. C'est un jeune homme de 26 ans environ, qui jouit de la meilleure réputation. Il a reçu une excellente éducation, étudié plusieurs années à Heidelberg, de là a fait un voyage avec quelques seigneurs livoniens, à Paris, en France, en Italie et en Suisse. Il se rappelle avoir pris le thé à Morges chez les Blanchenay à la Prairie, à Lausanne chez les de Loys. Après avoir voyagé, il est revenu en Livonie chez ses parents, qui ont une terre à Kalamo sur la Swina. Il s'est marié avec une demoiselle de Tranzey, une bonne petite femme qui ne manque ni d'esprit ni d'instruction, musicienne, mais avec une figure impardonnable. Ils ont deux enfants. Recommandé à ma tante par Mad. de Emme, il est peut-être un peu neuf dans l'administration d'une terre, mais il s'y mettra facilement.»

«C'est un moment pénible, il a beaucoup à faire pour rétablir l'ordre, et maintenant que la nouvelle constitution des paysans est mise en vigueur<sup>28</sup>, il faut se mettre au fait, contenir les paysans auxquels les personnes qui veulent nuire à ma tante ont fait croire qu'ils allaient être libres. Or, pense à l'idée que se font des paysans livoniens de la liberté! Il faut y aller bien lentement, bien prudemment lorsqu'on veut donner la liberté à un peuple comme celui-ci. On parle cependant de le rendre libre! Or, on a tort d'en parler; pourquoi monter les têtes? Il faudrait premièrement le rendre capable d'être libre, lui apprendre du moins à lire et à écrire, améliorer peu à peu son état de servitude. Mais y aller tout à coup! Ce serait tomber d'un extrême à l'autre. Jusqu'à présent, on a fort bien agi. La nouvelle constitution des paysans livoniens donne moins d'autorité au

---

déjà singulier, au contraire, combien je me sens grand garçon avec la plupart de ces Messieurs.»

Ce Marquis de Paolucci, sur la plainte de ses administrés, fut relevé de ses fonctions quelque dix ans plus tard par Nicolas I<sup>er</sup> et, quittant la Russie, devint ensuite gouverneur de Gênes au service du Roi de Sardaigne. «*Souvenirs*», p. 180.

<sup>28</sup> Dans les provinces baltes, où dominaient les propriétaires fonciers d'origine allemande, l'émancipation personnelle des serfs fut accordée par oukase en 1814 en Lettonie, en 1816 en Estonie et en 1817 en Courlande. A. BOETHLINGK, *Der Waadtländer F. C. de Laharpe*. Bern und Leipzig, E. Birsch, 1925, 2 vol., p. 374.

Le préambule de l'édit de 1816 eut un écho considérable. «Je suis heureux que la noblesse ait répondu à mon attente, déclarait le tsar. Votre exemple est digne d'être suivi. Vous avez agi conformément aux idées de notre époque et vous avez compris de vous-mêmes que seuls les principes libéraux peuvent servir de fondement au bonheur des peuples.» Grand Duc NICOLAS MIKHAÏLOVITCH, *Le Tsar Alexandre I<sup>er</sup>*, Paris, Payot, 1931, p. 242.

seigneur, les paysans ont des juges choisis dans le sein. Le seigneur ne peut pas déposséder un «wirth» (fermier) sans des causes admises par les lois. Le droit des «wirths» est héréditaire. Toutes les corvées et redevances sont raisonnablement fixées... C'est un pas, il faudrait attendre pour en faire un second, de peur que si on veut précipiter les pas vers la liberté, on ne fasse courir la prétentaine à ce pauvre peuple.»

Quelques indications encore sur le complexe des édifices du domaine, résidence des maîtres et bâtiments d'exploitation.

«Le ménage des Kahlen est logé dans l'appartement que nous occupons ensemble, à l'aile gauche du bâtiment... L'aile opposée a été remise complètement à neuf. Cet appartement que j'occupe... est composé d'une anti-chambre, cabinet où est la petite bibliothèque, salon, chambre à coucher et un petit cabinet dont la porte donne sur la cour. On n'a refait aucun changement au corps de logis, qui cependant est pourvu de nouveaux meubles de Pétersbourg. La cour est actuellement ombragée de quelques touffes d'arbres, qui ont grandi depuis nous. Dans le jardin, derrière la maison, sont des pruniers et des pommiers aussi grands que nous les avons en Suisse, et qui sont chargés de fruits. Depuis nous on a bâti une «Rye» (?) neuve et une «Malzine» (?), en pierre près de la cour, un moulin à vent derrière l'écurie des bœufs. Nous avons fait venir un architecte pour donner le plan d'un «Herberg» ou bâtiment pour les domestiques de la Cour<sup>29</sup>, qu'il faudra construire de suite. Il sera dans la cour, devant l'écurie des vaches et fera le pendant avec le grenier qui est de l'autre côté. Le vieux herberg qui est en bois, à côté de la maison en allant à l'étang, est en ruine. Il faudra aussi rebâtir en partie et agrandir l'écurie aux bœufs qui n'en peut contenir que 80; il faudra de la place pour une centaine. La récolte de cette année sera mauvaise; jamais on n'a vu une sécheresse pareille: j'ai vu pleuvoir deux fois à Pétersbourg et pas encore à Rügen. Les graines ont haussé, car, malgré l'annonce d'une mauvaise récolte, on exporte une assez grande quantité pour la France même. C'est ce qui fait que le change se soutient à 103 centimes. On croit qu'il baissera lorsque cette exportation cessera d'avoir lieu.»

Dans ce cadre à la fois large et rustique, la vie sociale ne manque pas d'animation.

14 juillet. «...Nous sommes partis le soir du même jour, M. de Kahlen et moi, pour revenir à Rügen, où nous sommes arrivés le lendemain à 3 h.

---

<sup>29</sup> Ce terme signifie ici le domaine seigneurial (en allemand «Hof») exploité en faire-valoir direct, par opposition aux lopins de terre concédés aux serfs pour leur subsistance personnelle.

après-midi. Tante, qui ne nous attendait pas si tôt, était allée la veille à Appla, chez les Stackelberg, et y est restée deux jours. Pendant notre absence, elle a eu tout à la fois en visite et à loger aussi pendant deux jours les Stackelberg, les Mouravieff et Krüdener. Avant hier, nous avons eu les Fritsch de Radenhoff et M. Pacht, instituteur chez les Groot, qui vient d'arriver de Moscou avec un de ses élèves. M. Pacht va se marier et s'établir médecin à Riga. Hier il y a eu une soirée dansante au Pastorat, où nous ne fûmes pas, car M. de Kahlen et moi sommes un peu trop occupés, et bien dérangés, par toutes les visites. Aujourd'hui, nous attendons encore les de Groot, qui se sont fait annoncer.»

1<sup>er</sup> août... «Nous avons toujours du monde. Un frère et une sœur de Mme de Kahlen (un Mr et une de Tranzey) sont venus passer une dizaine de jours ici. Deux officiers de cavalerie, dont un fort aimable homme, logent à la caserne que tante a fait bâtir un peu au delà de la «Rye» neuve, près Terney. Tous les jours quelques visites. Les de Kahlen ont beaucoup de parents et de connaissances et sont extrêmement aimés. Mr. est vraiment un charmant homme et je le regretterai. Il a eu dernièrement chez lui pour quelques jours deux de ses amis, avec lesquels il a fait le tour de la Suisse et de l'Italie, les barons de Wolff et de Meddel. Nous partirons d'ici à peu près en même temps que le jeune de Groot l'aîné, qui va étudier à Goettingen et viendra de là passer une année à Genève. La société du voisinage est fort agréable... Je passerai à Rügen en famille sept mois de l'année plus heureux que partout ailleurs. Ce genre de vie, cette agriculture me plaisent infiniment... Vous pouvez vivre parfaitement bien sans dépenses. Poisson, gibier, volaille, viandes, toutes les provisions possibles du pays, et quelle abondance!... On n'achète que les productions étrangères, vins, denrées coloniales, drap.»

Voici enfin diverses précisions, notées sur le vif, au sujet de cette économie des grands domaines que les kolkhozes actuels perpétuent sous une autre forme.

14 juillet. «...Cela ne nous empêche pas de nous occuper... Je veux profiter du temps que j'y serai pour me mettre bien au courant de cette économie. Ce n'est pas une bagatelle. Le matin, je suis dans les pârasses, les comptes. L'après-midi nous courons, M. de Kahlen et moi, à pied, à cheval ou en droshki. C'est le moment des foins. Ceux autour de la maison sont faits. Actuellement on fauche un des grands prés le long de la Rügen, du côté de Wirken. Ce grand pré, qui a près de deux verstes de longueur sur un de largeur, est à 5 verstes de la maison. Quelques centaines de paysans y sont occupés. De ce grand pré, on passera au second, qui est moins grand et qui est aussi le long de la Rügen. Après on se mettra à la moisson. Les épis commencent à jaunir. Quelques bonnes pluies, qui sont tombées dernièrement, ont fait un grand bien... Dans quelques jours, nous irons

faire un tour aux deux forêts, qui sont assez loin d'ici. Elles ont 7 à 8 verstes de longueur chacune, mais sont en triste état. Nous prendrons avec nous les plans de la terre<sup>30</sup>... Toute cette agriculture est à l'opposé de la nôtre. Je voudrais voir ici notre cousin Muret Fasnacht pour lui faire parcourir ces immenses prairies fauchées par une foule de paysans, ces immenses champs labourés par une centaine de charrues à la fois... Je me contenterai de parcourir avec lui nos petites vignes, nos petits prés et nos petits champs, qu'il a bien voulu faire cultiver en mon absence.»

1<sup>er</sup> août. «J'ai fait un relevé de toutes les corvées et redevances qui reviennent à la terre. Les paysans doivent (en corvées seulement) par année 13 972 journées de cheval avec un homme et un char et 11 255 journées d'homme à pied. On peut employer ces journées à faire toutes les récoltes nécessaires, à faire des transports de bois à la cour, de denrées dans les villes, à bâtir, etc. Tous les ouvrages sont fixés par les nouveaux règlements. Dans une journée de cheval, le paysan doit labourer, faucher et moissonner une étendue donnée de terrain, doit battre tant de mesures de

---

<sup>30</sup> Ce plan, accompagné des cartes des cercles de Wolmar et de Walck (XVIII<sup>e</sup> siècle), a été conservé (Bibliothèque cantonale et universitaire, Fonds Monod OC 1-OC 3). Pour des raisons techniques, il n'a malheureusement pas été possible de le reproduire ici.

Collé sur toile noire, manuscrit et colorié en vert d'eau, anonyme, légende en langue allemande, il semble avoir été produit en justice le 31 janvier 1810, selon une inscription d'interprétation malaisée.

C'est en soi un document assez rare, d'autant plus qu'il présente clairement, ici en trois quartiers, les trois soles de l'assoulement triennal alors en usage («Lotten» A, B et C). La totalité du domaine, dont la superficie était de 14 000 hectares, n'y figure d'ailleurs pas. Lors d'un voyage ultérieur, en 1826, Monod (*Souvenirs*, p. 187) fit plusieurs courses à Pleckendorf, partie de Rüjen-Grosshof qui était séparée de la terre de Wirken, appartenant à M. d'Engelhardt. Là se trouvaient environ 18 fermiers (*wirths*), avec une petite forêt et un ruisseau abondant en bonne eau. «C'est dans cette partie, rappelle le nouveau propriétaire, que plus tard, en 1834, j'ai établi un *Hoflag* (soit une 2<sup>e</sup> terre d'exploitation directe), qui a augmenté considérablement.»

Les deux forêts étaient également situées plus au nord. Leur contenance était de 30 verstes, soit plus de 3400 hectares. «Une partie était en forêt vierge, note encore Monod. Nous ne pouvions parvenir dans certaines régions qu'au moyen de plusieurs de nos paysans, qui nous accompagnaient et qui, la hache à la main, nous frayaient un passage.»

Des ours, dont nous suivions les traces toutes fraîches, nous pré-cédaient... Nous passâmes nos nuits chez un de nos gardes forestiers, qui avait défriché et s'était à notre insu formé un établissement agricole assez considérable. (*Ibid., loc. cit.*)

graines, filer et tisser tant d'aunes de toile, faire tant de verstes par journée pour les transports, etc. Outre cela, un certain nombre de paysans et paysannes sont attachés à la cour comme domestiques, jardiniers, artisans. Ceux-là sont nourris par elle. Ce qu'ils reçoivent en blé, viande, etc. est aussi fixé. Il y a ici 29 de ces gens, outre une douzaine qu'on ne saurait occuper et qui sont par permission à Riga. Ils paient un tant par an pour obtenir cette permission<sup>31</sup>... Ces lois sont assez différentes de celles qui étaient en vigueur il y a sept ans. Tout tend à la perfection», observe Monod non sans quelque ironie, «les idées libérales ont fait de grands pas: la preuve en est qu'on a réduit à la moitié le nombre des coups de bâton que le seigneur peut faire administrer aux paysans. Et on crierait contre les idées libérales, qui ne permettent plus que quinze coups de bâton!»

«Demain ou après-demain, la moisson sera achevée. Près de 300 ouvriers ont fauché pendant une dizaine de jours. On laboure actuellement et on sème lundi. On commence à battre les grains. La semaine prochaine, il faudra acheter de 75 à 80 bœufs pour remplir l'écurie. On les engraisse avec le marc d'eau-de-vie et on les revend au printemps. C'est ici une occupation continue... et fort intéressante... Ce qui l'est moins, ce sont les passages continuels de militaires. Grands dieux, que de soldats en Russie! et comme les paysans sont écrasés! Dans ce moment, ma tante a dans sa caserne deux officiers de cavalerie avec quelques hussards, 164 chevaux de hussards pâturent dans ses prairies. Les autres cavaliers sont cantonnés chez les paysans. Ce train durera une semaine, puis d'autres reviendront probablement. Comme dans aucun pays le militaire n'est moins payé que dans celui-ci (c'est-à-dire qu'un capitaine a 400 roubles-papier par an, un lieutenant de hussards 300 roubles, etc.), on est bien obligé de nourrir ces pauvres diables, sinon ils seraient forcés de piller pour vivre.»

18 août... «Je cours et m'occupe à force. On a fini de faucher, de moissonner le seigle et l'avoine, de recueillir le lin, les pois, fèves, etc. On coupe l'orge et on va achever de semer le seigle. Que d'occupations dans une pareille économie! Hier, j'ai compté 46 charrues qui labouraient un seul champ (il y en a souvent une soixantaine), dix herses, deux rouleaux. Dans un autre champ, une centaine d'ouvriers moissonnaient l'orge,

---

<sup>31</sup> Il s'agit de l'«obroki», redevance annuelle payée par les serfs à leur maître pour l'autorisation d'aller gagner leur vie en dehors du domaine, comme salariés d'un autre employeur ou même à leur propre compte, comme artisans ou marchands indépendants.

Sur les anciennes structures de l'agriculture en Grande-Russie et les rapports entre seigneurs et paysans avant la suppression du servage: AUGUSTE DE HAXTHAUSEN, *Etudes sur la situation intérieure, la vie nationale et les institutions rurales de la Russie*, Hanovre 1847, 2 vol., notamment t. I, p. 86 sq.

mettaient l'avoine en meule, finissaient de récolter le lin. Dans les jardins, on cueillait les pommes, dont il y a une si grande abondance qu'on ne sait qu'en faire. Dans les caves, on préparait les tonneaux d'eau-de-vie pour les transporter à Riga. Les chars étaient dans la cour. Dans les cuisines d'eau-de-vie<sup>32</sup>, on préparait les cuves, on va bientôt commencer à brûler. On brassait de la bière. Dans la malterie, on faisait du malt. Les deux moulins à eau et à vent moulaient. Le charpentier faisait de nouvelles portes à l'écurie des bœufs, qui commence à se peupler – on a acheté une vingtaine. Les maçons reconstruisaient le four à briques, on préparait des pierres à chaux pour les brûler. Dans les prairies autour de la maison paissaient soixante et quelques vaches à lait et autre bétail, moutons, cochons, etc.»

«Voilà une économie en grand! Quel dommage que Rüjen soit à 500 lieues de Morges! Cette économie est pourtant loin d'être négligée, au contraire. Les champs sont infiniment mieux cultivés que les nôtres. Ce sont des plaines immenses, arrangées comme en carreaux de jardin. Il est vrai que le terrain est excellent. On ne fume que chaque six ans et on a des récoltes comme nous ne les connaissons pas chez nous. J'ai fait un relevé, de la contenance des champs et prés, de la cour, du terrain des paysans, des forêts, etc. En un mot, je me suis mis au courant de cette économie aussi bien que j'ai pu en si peu de temps et cela d'autant mieux que j'y prenais beaucoup de plaisir et que M. de Kahlen est un bon agriculteur.»

Bon agriculteur, peut-être, mais certainement administrateur véreux: ainsi qu'on le constata plus tard, et trop tard, l'homme était joueur. Partageant pour l'instant l'engouement de son neveu pour Kahlen et transportée de reconnaissance envers lui, la tante Esther voulait absolument lui faire donation immédiate de sa terre, écrira Monod plus tard, «mais elle ne le put, parce qu'on nous assura qu'il fallait l'autorisation du général. Or, elle avait rompu toute correspondance avec lui, sachant qu'il n'attendait que notre départ pour demander son divorce, auquel elle se refusait malgré les instances de ses amis. Elle déposa son testament entre les mains du Gouverneur de Riga: elle me déclarait son seul héritier, sauf un legs à ma sœur et une rente à sa sœur. Ma tante tenait à ce que ses intentions à mon égard fussent publiques»<sup>33</sup>.

---

<sup>32</sup> Locaux destinés à la distillerie. Ci-dessous, «brûler» signifie distiller.

<sup>33</sup> «Souvenirs», p. 159 – Quant à Kahlen, familier des tripots de Riga, il allait pendant les années suivantes gruger si notoirement sa propriétaire absente que celle-ci dut revenir précipitamment à Rüjen, en avril 1825, pour remédier au désastre et y appeler derechef à son secours l'avocat morgien.

Le 18 septembre, enfin, toutes affaires apparemment réglées, tante et neveu se mettaient en route, partagés entre les sentiments les plus contradictoires. Mitau, Riga, Dresde, Weimar, Schaffhouse: cinq semaines plus tard, le jeudi 24 octobre 1816, les deux voyageurs dînaient à Lausanne, Place de la Palud, chez le Landamann, et le soir, à 6 heures, Monod retrouvait à Morges sa femme et ses trois fils.

«Ma tante, écrit-il plus tard dans ses *Souvenirs*, fit peu de temps après notre retour l'acquisition de la campagne de Belair et de Toutvent (le 25 février 1817) et en mon nom. Elle les paya 50 000 livres et les bâtiments qu'elle fit construire coûtèrent bien au delà de cette somme. Elle était toute extrême, cette bonne tante. Elle avait voulu bâtir d'une manière encore plus grandiose que cela a été. Nous l'en empêchâmes. *«Mais je n'aurai pas place»*, disait-elle. Après avoir habité la Russie et Grosshof si longtemps, elle trouvait la Suisse et nos maisons si petites! D'ailleurs, la Grande-Duchesse Catherine de Russie, princesse royale de Würtemberg, qui nous avait accueillis avec tant de bonté à Stuttgart, lui avait témoigné son étonnement, lors de son passage en Suisse, d'avoir vu Mlle Mazelet logée si mesquinement, observation qui avait piqué d'humeur ma tante *«Ah! si une grande duchesse de Russie vient me visiter à Belair, je ne veux pas qu'elle puisse me faire le même reproche»*, disait-elle quelquefois»<sup>34</sup>.

\* \* \*

«Ici concluera Monod trente ans après, c'est-à-dire à mon retour à Morges après un long voyage d'un moins 1600 lieues qui avait duré plus de 10 mois<sup>35</sup>, ici se termine ce que je pourrais appeler la seconde période de ma vie.

Ma vie de jeune homme avait commencé de bien bonne heure, à l'âge de 15 ans. La révolution suisse de 1798 avait hâté mon émancipation. Ma jeunesse a duré longtemps. J'en fixe le déclin dès la fin de 1816, époque où la tourmente révolutionnaire a cessé en Europe. A une guerre générale et effroyable succède une paix profonde. Après l'orage, un calme et un

---

Le même scénario allait se reproduire, à cette nuance près que, veuve depuis 1817, Esther Monod put enfin remettre à son sauveur, qui s'engageait à lui servir une pension, la pleine possession de sa terre livonienne. En janvier 1830, après divers démêlés avec le fisc russe, le nouveau seigneur prêtait serment comme sujet du tsar, à Berne, entre les mains de M. de Séverine, ministre de Sa Majesté Impériale près la Diète Helvétique. (*Ibid.*, p. 195.)

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 165.

repos a peu près complets. On avait trop vécu, on va commencer à végéter.

La même phase se trouve en ce qui me concerne. La partie que j'appellerai brillante de ma vie (tout est relatif) est terminée. Plus de grand monde, de fêtes, de tourbillons, d'agitations et de vives émotions. Encore une fois, ma jeunesse est passée (*Othello's occupation is gone*) et vu mon âge (34 ans), il était temps.

Je vais donc aussi végéter. A la bonne heure, mais végéter en goûtant le repos et le bonheur de me retrouver chez moi. La récit du reste de ma longue vie devra être fade, car rien de fade comme le récit d'un bonheur assez monotone, qui n'a été interrompu que par deux ou trois événements douloureux. Je devrais donc me taire, mais point, et cela pour la raison que je me plaît singulièrement à revivre en racontant (c'est le faible des vieillards). Me lira qui voudra et qui pourra.

Lorsque je compare les événements qui sont survenus dans le monde pendant les deux premières époques de ma vie, mon enfance et ma jeunesse, avec les événements survenus dès lors pendant mon âge mûr et ma vieillesse, je suis à me demander si jamais l'histoire des peuples a offert un contraste plus complet. Ce rapprochement des trente années qui ont précédé 1816 et des trente années qui lui ont succédé est curieux. Une de ces époques, aussi tourmentée que l'autre a été calme. Dans la première, il y aura sûrement eu plus de trois jours de tranquillité; dans la seconde, il n'y a guère eu que les trois jours de juillet 1830 où un nouveau bouleversement a été à craindre. On pourrait comparer l'histoire de ces soixante ans à la vie d'un homme qui, dans sa jeunesse, aurait été entraîné par des passions ardentes, fogueuses, dépravées quelquefois, à commettre des folies et des actes souvent condamnables, mais qui en même temps aurait développé du caractère, du courage, de l'audace et souvent du dévouement et qui, par l'effet d'une conversion subite et d'un contraste qu'on remarque assez souvent chez l'homme à passions très vives, aurait tout à coup changé, se serait comme on dit rangé, retiré du monde, converti et aurait même adopté de suite les goûts d'un vieillard égoïste, qui n'aime plus que le repos et les jouissances matérielles. La génération actuelle ne ressemble-t-elle pas un peu à ce vieillard?

S'il fallait choisir entre ces deux contrastes, moi vieux que je suis, je pencherais fort pour les usages et le genre de vie actuels, mais j'avoue que je suis étonné que la jeunesse y trouve son compte (je parle de la classe aisée) et il est fort à craindre qu'accoutumée aux jouissances, aux facilités de cette vie, n'ayant aucune occasion de développer du caractère, elle ne puisse faire face aux orages qui ne manqueront pas d'éclater de nouveau.

Les théories des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont occasionné la révolution de 1789, suivie de 27 ans de luttes effroyables. Que donneront les théories qui germent et qui se prêchent depuis 1830? Surtout avec l'instruction fausse que l'on donne à la basse classe qui, trop développée, ne manquera pas d'exciter son ambition et finira par troubler l'état de la société.

La différence des deux époques que sépare 1816 se fait aussi naturellement remarquer dans le caractère des hommes. Quelle différence, en effet, entre ceux qui ont été élevés de manière à marquer dans la première et ceux de la seconde? Autant de fermeté chez les premiers que de faiblesse chez les seconds. Les uns praticiens, les autres théoriciens. Notre petit canton en offre un exemple frappant. Voyez le gouvernement vaudois avant 1816 et voyez-le à mesure que les hommes nouveaux remplaceront les anciens. L'éducation sévère et quelquefois rude de nos Pères a développé leur caractère. L'éducation douce et peu exigeante de nos jours énerve les générations nouvelles»...

\* \* \*

Visiblement, le vigoureux sexagénaire de 1846 (il devait vivre encore un quart de siècle) paraissait ignorer la révolution industrielle qui se consommait non loin de lui. Enfermé par sa situation sociale dans le monde rural et encore aristocratique qui se perpétuait en quelques régions de Suisse romande, il ne s'en éloignait guère que pour diriger ses pensées vers la vieille Russie de Nicolas I<sup>er</sup>: son optique s'en ressentait. A cette nuance près, cependant, n'entendons-nous pas encore aujourd'hui les mêmes propos tenus par les gens du même âge, à six générations de ce patricien de l'ancienne Morges, aux lendemains prospères de deux guerres mondiales?

## APPENDICE

En 1821, les alarmes d'Esther de Rath-Monod devant la baisse de ses revenus livoniens, constatée après son retour en Suisse, inspirèrent à son neveu et héritier la petite étude que nous croyons utile de reproduire ci-après. Pour l'histoire économique, ce texte d'Henri Monod présente un certain intérêt. L'avocat et propriétaire morgien y analyse les inconvénients notoires de l'absentéisme pour un propriétaire foncier et évoque les divers systèmes possibles d'exploitation d'un grand domaine, qui furent tous pratiqués successivement, rappelons-le, par les seigneurs laïcs et ecclésiastiques en occident depuis le haut moyen-âge: faire-valoir direct, mise en régie, affermage, dans toutes sortes de combinaisons.

Cette analyse jette aussi d'intéressantes clartés sur les possibilités, avec leurs avantages et leurs risques respectifs, d'un placement de capitaux liquides dans une société encore à prédominance rurale et au système bancaire inégalement développé.

\* \* \*

*Notes pour ma tante*

(1821, Bibliothèque cantonale et universitaire, Dépôt Monod, Oe 22)

Etant aussi éloigné de Rüjen, il est bien difficile de juger ici du parti qu'on peut en tirer dans les circonstances actuelles. D'ailleurs, ces circonstances peuvent changer d'un moment à l'autre et ce qui pourrait convenir à présent pourrait ne plus convenir alors. Il est donc impossible de donner un conseil. Tout ce qu'on peut faire d'ici, c'est de tâcher de prévoir les différentes alternatives qui peuvent se présenter et les précautions à prendre sur chacune de ces alternatives.

Dans la supposition qu'il convient à ma tante de conserver Rüjen, c'est-à-dire de ne pas le vendre, elle peut :

1. *Mettre à ferme.* L'avantage d'une ferme est de pouvoir compter sur une rente fixe. L'inconvénient est le risque de trouver la ferme en plus mauvais état à la fin du bail. Le choix du fermier est donc important. Pour être sûr d'être payé de la rente, il conviendra d'exiger un bon cautionnement. Pour éviter la détérioration, il faut tâcher d'avoir un fermier bon agriculteur et honnête homme, exiger de lui des réparations qui peuvent tendre à l'accroissement des produits, tels que la bonification des grandes prairies, soigner les marais. C'est, il me semble, le point important à Rüjen, il y manque de fourrage. Or, sans fourrage et une bonne administration du bétail, il est impossible que l'agriculture prospère. Il faudrait en général chercher à obtenir de lui une partie des améliorations dont on parlera plus loin.

2. *On peut continuer à laisser Rüjen au dixième.* Ma tante en a déjà senti l'inconvénient, c'est de n'avoir rien de fixe, de ne savoir sur quoi compter. Cependant, ce mode d'exploitation a un avantage sur le fermage, c'est qu'il est beaucoup plus facile d'obtenir du Régisseur les réparations qu'on désire, que du fermier car elles sont en entier pour le compte de celui-ci, tandis que l'autre n'en supporte que le dixième. En général et pour la même raison, le Régisseur soignera mieux la terre que le fermier, qui est trop intéressé à en tirer tout le parti possible, même au dépens de l'avenir. D'ailleurs, il sera nécessaire de prendre, et pour l'un et pour l'autre, les mêmes précautions, savoir : un bon cautionnement, des renseignements positifs sur la moralité et la capacité de l'individu. La garantie de la moralité doit même être plus forte pour le Régisseur que pour le fermier. Il faudra exiger de l'un et de l'autre les mêmes bonifications et réparations dont on parlera plus loin.

3. *On peut avoir un intendant ou Régisseur* qui exploiterait le domaine au moyen d'une somme ou d'avantages fixes et qui ferait passer les revenus. L'avantage serait de pouvoir obtenir de lui facilement toutes les bonifications qu'on désirerait, de manière à ce que la terre augmenterait

sûrement de valeur. Mais c'est le même inconvenient qu'en mettant la terre au dixième, c'est que ma tante ne pourrait compter sur un revenu fixe. Je crois d'ailleurs que ce moyen de faire cultiver une terre est peu usité en Livonie, qu'on trouverait difficilement un Seigneur livonien qui s'en chargeât sur ce pied. Or, ce n'est guère que dans cette classe d'hommes qu'on peut espérer trouver moralité et capacité, puisque c'est la seule qui dans ce pays a reçu de l'instruction. Il y mettrait peut-être moins d'intérêt. Si on trouvait un régisseur honnête et capable dans une classe subordonnée, il ne serait guère possible, avec les préjugés qui existent en Livonie, qu'il pût prendre l'autorité nécessaire sur les paysans sans que ma tante restât avec lui pendant un certain temps pour accoutumer les paysans à le respecter par les égards qu'ils verraient qu'elle aurait pour lui. Si le Seigneur était étranger, les préjugés seraient encore plus forts contre lui et il faudrait que ma tante restât encore plus longtemps à Rüjen que s'il était du pays, afin de le mettre au fait des usages et coutumes.

4. *On peut établir des petites fermes.* M. de Kahlen en a déjà établi trois et, certes, si on pouvait continuer avec les autres, cela paraîtrait assez avantageux. On pourrait faire choix des wirths les plus intelligents pour conclure des baux de ferme sur le même pied que celles qui sont déjà établies. A défaut de wirths de la terre, on pourrait peut-être en trouver dans les autres terres ou faire choix de quelques valets capables. Il me semble qu'il doit convenir de faire avec ces petits fermiers des baux assez longs pour les intéresser et les affectionner à leur ferme, en stipulant dans le bail qu'eux sont tenus à garder la ferme pour le nombre d'années fixé et que le propriétaire pourra les renvoyer s'ils ne payent pas exactement et ne tiennent pas leurs autres engagements. En contractant avec tous les wirths de Rüjen, en prenant pour base l'évaluation de leurs corvées, on obtiendrait de la partie qui est en ferme seulement une somme d'environ 5000 roubles argent et il resterait le terrain de la Cour. Le moyen serait donc extrêmement avantageux, mais l'inconvénient est de ne pouvoir guère être assuré du paiement. Sans doute, si on trouvait des wirths actifs, laborieux, honnêtes, on serait tranquille, mais il y a peu d'espoir d'en trouver un certain nombre qui présentent les avantages réunis et il faut bien prévoir que dans les mauvaises années, on ne pourrait être payé en entier du prix de ferme. Il est bien entendu que dans ces baux à établir avec les wirths on stipule des bonifications et améliorations à faire sur leur ferme, et surtout tout ce qui peut contribuer à l'augmentation des fourrages et à l'amélioration du bétail.

Si on parvenait ainsi à mettre une partie de Rüjen en petites fermes, il resterait le terrain de la Cour à faire valoir. Il faut nécessairement être sur les lieux pour juger le meilleur parti à en tirer. On pourrait peut-être y établir des nouvelles petites fermes ou plutôt avoir un seul fermier pour le tout, vu que les habitations et dépendances doivent favoriser une exploitation un peu considérable. Dans ce cas, on renvoie aux

observations ci-dessus relatives aux fermiers en général. On pourrait aussi avoir un intendant au dixième ou un régisseur qui administrerait pour le compte de ma tante le terrain de la Cour, auquel on ajouterait les petites fermes qu'on n'aurait pas pu remettre aux wirths à bail long. (Voyez à cet égard les observations ci-dessus pour ce qui concerne les intendants ou régisseurs). Ne pourrait-on peut-être pas trouver dans le voisinage de Rüjen un homme entendu et honnête, exploitant déjà une autre terre ou domicilié à Ternay, Radnoff, etc., qui pourrait devenir Régisseur de Rüjen, soit au dixième soit pour le compte de ma tante soit enfin comme fermier ?

Dans la supposition qu'il convient à ma tante de vendre, elle ferait peut-être bien de s'adresser à Riga, à quelque courtier ou agent d'affaires qu'on emploie ordinairement en pareil cas en leur payant un tant pour cent de courtage. Il cherchera naturellement à se procurer autant de concurrence que possible et, après avoir annoncé publiquement la vente, il cherchera à amener MM. de Grott, Engelhardt ou autres amateurs à un prix favorable. Si les amateurs objectent le petit produit des dernières années, il sera facile de leur faire envisager que ce produit est beaucoup moindre qu'il l'aurait été si le Régisseur avait pu être sur les lieux, mais que naturellement son éloignement a nui à la surveillance qui est nécessaire pour avoir les plus grands produits. Ainsi on ne peut guère faire entrer en ligne de compte ces dernières années. Il y aura certainement à diminuer sur les précédentes, vu la baisse des denrées, etc.

La vente aurait ce grand avantage d'ôter bien des soucis et les inquiétudes qui résultent d'avoir sa fortune aussi éloignée de soi. L'inconvénient est de savoir comment placer ses capitaux.

1. En les plaçant à la *Caisse de Crédit* à Riga, on retirerait un intérêt assez élevé et les hypothèques sont de toute sûreté, mais il ne faut pas se le dissimuler, le crédit, dans un pays despotique, ne peut jamais être qu'éphémère, il repose sur la confiance qu'inspire le Souverain. On a beau objecter que cette Caisse est tout à fait indépendante du Gouvernement. Du moment qu'elle a son attache, c'est-à-dire qu'elle n'a pu se former que de son consentement, du moment qu'il y a émission de papier et surtout du moment qu'on peut y puiser des capitaux considérables, le Gouvernement dans un moment critique peut faire sentir son influence. Sûrement ce ne sera pas sous le Souverain actuel, mais qui répond de l'avenir ? Ce serait, du moins à mon avis, très imprudent d'y placer toute sa fortune.

2. *Les fonds publics* dans les pays où le crédit est assuré sont assez élevés ; en Angleterre et dans les Etats-Unis, je crois qu'on ne retire que du  $3\frac{1}{2}$  ou du  $4\frac{1}{2}\%$ . En France, c'est près du 5% dans ce moment. Je préférerais ce placement au précédent malgré l'intérêt moindre. La chance d'une guerre influerait certainement en mal sur les uns et sur les autres. C'est pourquoi je préférerais :

*3. Le placement sur hypothèques.* Le système hypothécaire n'offre de véritables garanties que dans très peu de pays. En France, ces garanties ne sont pas suffisantes et on place sur hypothèques à un intérêt plus élevé que dans les fonds publics. Dans la plupart des cantons suisses, cet intérêt est très élevé, parce qu'il n'y a pas sûreté et que les lois qui fondent ce système hypothécaire sont mauvaises ou insuffisantes. J'ignore ce qui en est en Russie, mais comme l'intérêt de ce genre de prêt est assez élevé, j'ai quelque défiance et je ferais consister en pareil cas ma principale sûreté sur la solvabilité et la moralité de l'emprunteur. Il y a cet inconvénient en prêtant sur hypothèque dans un pays éloigné, c'est que lorsqu'on vient à vous rembourser, comment placer de nouveau et que faire de son capital ? D'ailleurs, il faut un homme d'affaires pour faire rentrer et faire passer les intérêts, ce qui oblige à des frais. Du reste, cet inconvénient subsiste aussi pour le placement à la Caisse de Crédit et dans les Fonds publics. Il est probable qu'en vendant l'acquéreur ne paiera pas tout et que même pour engager à vendre, il consent à garder une partie de la somme à intérêt, voyant que cela entrerait dans les convenances de ma tante. Certainement, ce placement, s'il pouvait être stipulé pour un terme long et que l'acquéreur dans aucun cas ne pût rembourser, serait avantageux, mais je ne sais si les lois en Livonie lient le débiteur. Elles ne lient pas dans ce pays et le débiteur peut dans tous les cas rembourser sa dette moyennant trois mois d'avertissement, tandis que le créancier est lié et ne peut jamais demander son remboursement à moins que trois intérêts ne soient écoulés. C'est bien une objection qu'on peut éléver pour les placements sur hypothèques dans ce pays, mais on répond qu'on peut vendre sa créance ou emprunter dessus, lorsqu'on veut s'en défaire ou qu'on a besoin d'argent et j'avoue que malgré cet inconvénient et celui de n'avoir que le 4 ou 4½% de son capital, c'est le placement que je choisirais parce qu'il y a sûreté parfaite, que d'ailleurs vivant dans ce pays, on perçoit soi-même et sans frais ses intérêts, qu'on est à portée de sa fortune ; que l'acte hypothécaire stipulant que l'intérêt doit se payer au 5% s'il n'est pas payé, au 4 ou 4½% dans les trois mois, on peut à peu près compter sur la rentrée de ses intérêts avant ce terme.

*NB:* Malheureusement, le temps me manque pour pouvoir terminer tout ce que j'avais à dire. J'avais envie de parler des bonifications, qui me paraissaient devoir être urgentes à Rüjen, entr'autres des prairies. On ne peut trop insister sur ce point. Les fourrages vous donnent du fumier, le fumier vous donnera des grains, donc l'abondance. M. de Kahlen est d'ailleurs assez bon agriculteur pour savoir ce qu'il y a à faire et M. de Zoeckell, qui a examiné notre agriculture suisse, pourra donner aussi des conseils.

*Observation:* Il est important que ma tante, en arrivant en Livonie, s'annonce comme n'ayant pas l'intention de vendre parce que, en ce cas, on cherchera à la dégoûter pour la forcer à donner à tout prix.